



HAL
open science

Les tombes tardo-romaines dans le bassin moyen de la Meuse au travers des découvertes du Tienne del Baticulle à Nismes

Laureline Cattelain, Pierre Cattelain, Hélène Déom, Éric Goemaere, Quentin Goffette, Christian Lauwers, Caroline Polet, Olivier Vrielynck

► To cite this version:

Laureline Cattelain, Pierre Cattelain, Hélène Déom, Éric Goemaere, Quentin Goffette, et al.. Les tombes tardo-romaines dans le bassin moyen de la Meuse au travers des découvertes du Tienne del Baticulle à Nismes. Archéo-Situla, 2020. hal-03873192

HAL Id: hal-03873192

<https://hal.science/hal-03873192v1>

Submitted on 6 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

ARCHÉO-SITULA

39 - 2020



Deuxièmes Journées d'Actualité de la Recherche Archéologique en Ardenne-Eifel

sous la direction

d'Alison Smolderen & Pierre Cattelain



Cedarc, Treignes - CRAA, Libramont



ARCHÉO - SITULA

39 / 2020

Deuxièmes Journées d'actualité de la recherche archéologique en Ardenne-Eifel

Actes du colloque tenu à Viroinval
17-19 octobre 2019

Sous la direction d'Alison Smolderen & Pierre Cattelain

Bulletin annuel du
Centre d'Études et de Documentation Archéologiques (Cedarc)
à Treignes

et du

Centre de Recherches Archéologiques en Ardenne (CRAA)
à Libramont



Publié avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
et réalisé dans le cadre des Programmes APE n°NM-00902-00 et NM-01634-00
accordés par la Wallonie

Revue annuelle

La revue Archéo-Situla est distribuée gratuitement aux membres donateurs de l'asbl Cedarc et aux membres de l'asbl CRAA.

Cedarc a.s.b.l., 28, rue de la Gare, B-5670 Treignes (Viroinval), Belgique
Tél. : +32 (0)60 39 02 43 - Fax : +32 (0)60 39 04 70
www.museedumalgretout.be

CRAA a.s.b.l., 1, place Communale, B-6800 Libramont, Belgique
Tél. : +32 (61) 22 49 76
www.museedesceltes.be

Comité de rédaction

Pierre Cattelain, Michaël Horevoets, Véronique Hurt, Alison Smolderen

Couverture

Maquette et mise page : Marie Gillard avec la collaboration de Pierre Cattelain

Photo de la couverture : paysage d'Ardenne, photo A. Smolderen

Dos de couverture : plaque-boucle de de la tombe 3 du Tienne del Baticulle, Nismes, photo P. Cattelain

Comité de lecture

Claire Bellier, Jean Bourgeois, Anne Cahen-Delhay, Laureline Cattelain, Pierre Cattelain,
Nicolas Cauwe, Jean-Jacques Charpy, Xavier Deru, Jean-Marc Doyen, Achilles Gautier,
Frédéric Hanut, Anne Hauzeur, Véronique Hurt, Ivan Jadin, Laurent Klaric, Noémie Nicolas,
Magen O'Farrell, Nicolas Paridaens, Marylène Patou-Mathys, Jean-Marc Pétilion, Georges Raepsaet,
Patrick Semal, Michel Toussaint, Johan Van Heesch, Boris Valentin, Eugène Warmenbol
(+ spécialistes selon les thèmes abordés)

Secrétariat de rédaction et Administration

Pierre Cattelain, Michaël Horevoets, Véronique Hurt, Alison Smolderen c/o Cedarc, Treignes

Éditeurs responsables

Pierre Cattelain, 28, rue de la Gare, B-5670 Treignes, Belgique
Véronique Hurt, 1, place Communale, B-6800 Libramont, Belgique

Pour ce numéro

Directeurs de la publication

Alison Smolderen & Pierre Cattelain

Traductions anglaises

Claire Bellier, Alison Smolderen, Shirley Smolderen

Relectures de la mise en page

Les auteurs, Claire Bellier, Pierre Cattelain, Marie Gillard, Alison Smolderen

Référence bibliographique

SMOLDEREN A. & CATELAIN P. (dir) - 2020. Deuxièmes Journées d'actualité de la recherche archéologique en Ardenne-Eifel. Actes du colloque tenu à Viroinval, 17-19 octobre 2019. *Archéo-Situla* 39/2020. Treignes, Éditions du Cedarc : 252 p.

Sauf mention contraire, toutes les photographies sont des auteurs.

Dépôt légal : D/2020/4357/3 - ISBN : 2-87149-092-9

En hommage à la mémoire
de
Jean-Georges Rozoy (8 janvier 1922 – 3 mars 2019)
Docteur en médecine
et de
Jean-Luc Pleuger (5 novembre 1953 – 5 décembre 2018)
Architecte

MAIS SURTOUT ARCHÉOLOGUES !

Merci à tous deux pour leur énorme contribution
à notre connaissance du passé et de notre belle région

**Deuxièmes Journées d'actualité
de la recherche archéologique en Ardenne-Eifel
17-19 octobre 2019**

Comité d'organisation – Organising Committee

Pierre **CATTELAÏN**

Collaborateur scientifique – Université Libre de Bruxelles (CReA-Patrimoine)
Université de Liège (Service de Préhistoire) – Directeur scientifique – Cedarc/Musée du Malgré-Tout

Nicolas **CAUWE**

Professeur invité – Université Catholique de Louvain
Conservateur – Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Préhistoire nationale, Océanie)

Maxence **PIETERS**

Directeur – Centre Ardennais de Recherche Archéologique
Chercheur associé – Université de Bourgogne (ARTEHIS, UMR 6298)

Veerle **ROTS**

Chercheuse qualifiée – FNRS / Université de Liège (Service de Préhistoire, TraceoLab)

Alison **SMOLDEREN**

Adjointe à la direction scientifique – Cedarc/Musée du Malgré-Tout

Eugène **WARMENBOL**

Professeur – Université Libre de Bruxelles (CReA-Patrimoine)

Comité scientifique – Scientific Committee

Dimitri **BELAYEW**

Géographe – Assistant de recherche aux Facultés universitaires de Namur – Maître-assistant à la Haute école Léonard de Vinci de Louvain-La-Neuve – Professeur à l'Institut Supérieur Industriel agronomique de Gembloux.

Pierre **CATTELAÏN**

Directeur scientifique – Cedarc/Musée du Malgré-Tout
Université libre de Bruxelles, CReA-Patrimoine – Université de Liège, Service de Préhistoire

Eric **GOEMAERE**

Géologue – Service géologique de Belgique – Institut Royal des sciences naturelles de Belgique (IRSNB)

Anne **HAUZEUR**

Archéologue – Paléotime

Angelika **HUNOLD**

Collaboratrice scientifique – Römisch-Germanisches Zentralmuseum

Annick **LEPOT**

Conservatrice – Musée Archéologique de Namur

Grégor **MARCHAND**

Directeur de Recherche – CNRS (Laboratoire Archéosciences, UMR 6566)

Pierre **NOUVEL**

Maître de conférence – Université de Franche-Comté (Laboratoire Chrono-environnement, UMR 6249)

Clément **PARIS**

INRAP Nord-Picardie – ArScAn (UMR 7041, équipe ethnologie préhistorique)

Maxence **PIETERS**

Directeur – Centre Ardennais de Recherche Archéologique
Chercheur associé – Université de Bourgogne (ARTEHIS, UMR 6298)

Michel **POLFER**

Directeur – Musée national d'Histoire et d'Art Luxembourg

Veerle **ROTS**

Chercheuse qualifiée – FNRS / Université de Liège (Service de Préhistoire, TraceoLab)

Olivier **TOUZÉ**

Archéologue – Université de Liège (Service de Préhistoire) – ArScAn (UMR 7041, équipe ethnologie préhistorique)

Claire-Marie **VANDERMENSBRUGGHE**

Directrice-conservatrice – Maison du Patrimoine Médiéval Mosan

Laurent **VERSLYPE**

Professeur – Université Catholique de Louvain (Institut des Civilisations, Arts et Lettres)

Eugène **WARMENBOL**

Professeur – Université Libre de Bruxelles (CReA-Patrimoine)

Stefan **WENZEL**

Collaborateur scientifique – Römisch-Germanisches Zentralmuseum

Préambule

Le massif Ardenne-Eifel constitue un espace géographique et géologique cohérent, à cheval sur quatre pays : Allemagne, Belgique, France et Luxembourg. Les Journées d'Actualité de la Recherche Archéologique en Ardenne-Eifel ont été initiées en 2017 afin de créer un espace de communication et d'échange entre les chercheurs travaillant sur cette zone et dans les aires limitrophes. Cette rencontre internationale vise à gommer les frontières pour faciliter la diffusion des problématiques et des résultats des recherches en cours, mais aussi pour favoriser la mise en place de programmes de recherche transfrontaliers.

Résolument diachroniques, les Journées d'actualité regroupent des études portant sur toutes les périodes, du Paléolithique jusqu'aux Temps modernes.

The Ardenne-Eifel hill ranges constitute a coherent geographical and geological area spanning across four countries: Germany, Belgium, France, and Luxembourg. The Current Archaeological Research in the Ardenne-Eifel meetings have been initiated in 2017 in order to create a space where researchers working on this area and the surrounding regions may communicate and exchange information. This international meeting aims to rise above borders in order to facilitate the dissemination of research problematics and results of on-going studies, as well as to encourage the implementation of cross-border research programs.

Decidedly diachronic, these meetings bring together specialists from every period, from the Palaeolithic to Modern Times.

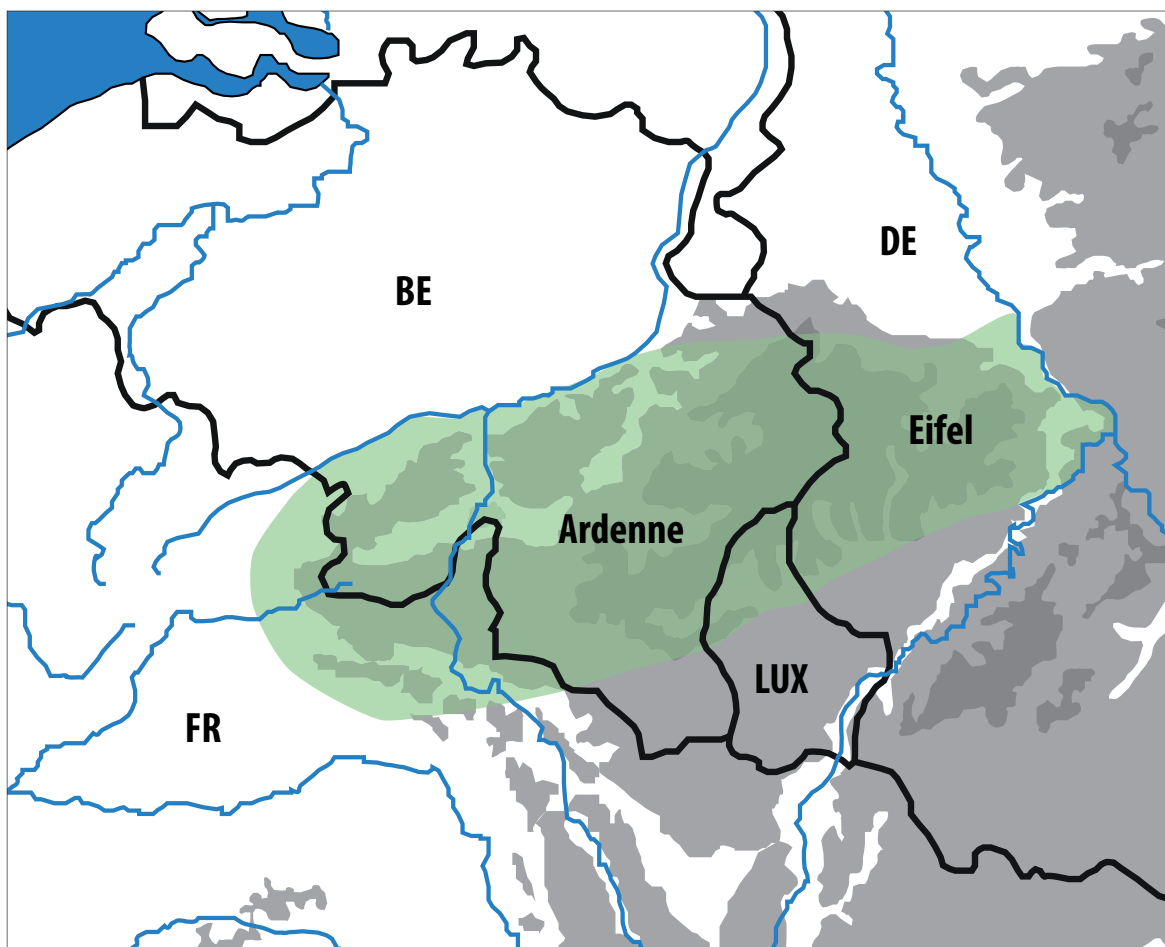


Table des matières

| | |
|---|-----|
| Eric GOEMAERE : Ardenne, Ardennes et Massif ardennais. Ses ressources naturelles minérales exploitées par l'Homme | 7 |
| Alison SMOLDEREN : Les activités de combustion à la fin du Paléolithique moyen et au début du Paléolithique supérieur dans le Nord-Est de la France et en Belgique : étude préliminaire de trois collections anciennes des Ardennes | 21 |
| Guillaume ASSELIN, Gaël CARTRON, Mikel ETCHART-SALAS & Valérie SCHYDLOWSKY, avec les collaborations de Laurent BROU & Jean-Pierre PÉNISSON : Indices d'occupations préhistoriques identifiés au cours d'opérations d'archéologie préventive sur les communes de Warcq et Belval (Ardennes, France) | 41 |
| Michel TOUSSAINT, Alison SMOLDEREN, HERVÉ BOCHERENS, Laureline CATTELAÏN, Jean-Philippe COLLIN & Pierre CATTELAÏN : La <i>Grotte Ambre</i> à Matagne-la-Grande (Doische, Namur, Belgique) : étude anthropologique, biogéochimique et archéologique d'un amas d'ossements humains du Néolithique final du bassin mosan wallon | 63 |
| HERVÉ BOCHERENS : Annexe. Étude biogéochimique (¹³ C, ¹⁵ N) des restes humains de la <i>Grotte Ambre</i> (Belgique) Manuscrit reçu le 14 février 2003 | 94 |
| Pierre CATTELAÏN, Alison SMOLDEREN, Marie GILLARD, Michaël HOREVOETS & Eugène WARMENBOL : Les sites du Néolithique récent à <i>cuillères de type Han-sur-Lesse</i> | 101 |
| Eugène WARMENBOL : Le dépôt du Bronze final atlantique 2 découvert à Petigny (Couvin, prov. de Namur, Belgique). Objets de tout genre, et de toute provenance | 117 |
| Julie CAO-VAN, avec la collaboration de Anne CAHEN-DELHAYE, Jean-François DEJASSE, Christelle DRAÏLY, Jeroen GRILLAERT, Marc LECLERCQ & Lucien THONON : Reconstitution du char celte ardennais de Sberchamps- <i>Savenière</i> : Préparation des plans du véhicule | 133 |
| Daniel GALOUX : Comment l'observation de terrain peut conduire à la découverte du troisième rempart de l'oppidum celtique de Lompret | 147 |
| Iliya HADZHIPETKOV : Protohistoric Querns from the Grand Duchy of Luxembourg: between the Ardennes and the Eifel | 155 |
| Georges RAEPSAET, Daniel DEMAÏFFE & Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER : La production du plomb en Gaule du Nord. Un nouveau secteur d'activité économique | 159 |
| Laureline CATTELAÏN, Pierre CATTELAÏN, Hélène DÉOM, Éric GOEMAERE, Quentin GOFFETTE, Christian LAUWERS, Caroline POLET & Olivier VRIELYNCK : Les tombes tardo-romaines dans le bassin moyen de la Meuse au travers des découvertes du <i>Tienne del Baticulle</i> à Nismes | 169 |
| Hugues DOUTRELEPONT† : Annexe. Analyse de la bande noire présente sur la partie droite du squelette axée longitudinalement à partir du dessus de l'épaule jusqu'à la fin de la cage thoracique (Inv. NTB14-S2-T4-015-016) | 205 |
| Geert VERBRUGGHE : Les mortiers en pierre : ustensiles méconnus, utilisés dès l'âge du Fer, y compris dans les Ardennes | 207 |
| Stefan WENZEL : The distribution of querns and millstones of Mayen lava in the Early Middle Ages (c. 500 to 1050 AD) | 221 |
| Patrice BERTRAND : Itinéraires autour de la Meuse : voies et chemins ouest-est entre Mézières et Givet au Moyen Âge et aux Temps Modernes (IX ^e -XVII ^e siècles) | 235 |

Les tombes tardo-romaines dans le bassin moyen de la Meuse au travers des découvertes du *Tienne del Baticulle* à Nismes

*Laureline Cattelain¹, Pierre Cattelain², Hélène Déom³, Éric Goemaere⁴,
Quentin Goffette⁵, Christian Lauwers⁶, Caroline Polet⁷ & Olivier Vrielynck⁸*

Résumé : Le site funéraire du *Tienne del Baticulle* à Nismes (Viroinval - Namur) a été découvert en 2012 par un détectoriste qui y a mis au jour une bassine en alliage cuivreux, un peigne en os et quelques fragments d'ossements humains, et qui a directement prévenu le Cedarc/Musée du Malgré-Tout. Une première campagne de fouilles effectuée en collaboration entre le Cedarc et le Département du Patrimoine du SPW (aujourd'hui AWaP) a révélé la présence d'au moins deux tombes à inhumation tardo-romaines. La première qui contenait les vestiges découverts par le détectoriste, légèrement creusée dans le schiste, renfermait un sujet féminin accompagné d'un riche mobilier funéraire. La deuxième tombe, très abîmée par les travaux agricoles, a néanmoins livré les vestiges d'un mobilier de même époque et quelques rares ossements humains.

Une deuxième campagne, menée par le Cedarc en 2014, a mis au jour deux nouvelles tombes, également creusées dans le schiste. La première contenait les restes d'un jeune homme accompagné d'un mobilier comprenant notamment une ornementation de ceinturon ainsi que plusieurs céramiques pratiquement intactes. La seconde, également masculine, ne contenait quant à elle qu'un seul vase, lui aussi intact.

La poursuite des fouilles en 2015 et 2016, étendues sur des dizaines de m², n'a livré aucune nouvelle sépulture.

Le mobilier funéraire recueilli, notamment la décoration de ceinturon, datable de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, témoigne d'un lien avec des activités militaires. Sur le plan local, ce matériel rappelle celui du *Mont Vireux* (Ardennes - France) proche, ainsi que, plus loin, celui de nombreux sites du Nord de la Gaule et des frontières du Rhin et du Danube.

Mots-clefs : Époque tardo-romaine ; inhumation ; funéraire ; ceinturon ; céramique ; dés ; armes ; parure.

Abstract: *The funeral site of the Tienne del Baticulle in Nismes (Viroinval - Namur) was discovered in 2012 by a metal detectorist who unearthed a copper alloy basin, a bone comb and some fragments of human bones, and who directly informed the Cedarc/Musée du Malgré-Tout. A first excavation campaign carried out in collaboration between the Cedarc and the Wallonia Heritage Agency (AWaP) revealed the existence of at least two late Roman inhumation graves. The first, slightly embedded in the schist, and to which the remains discovered by the detectorist belonged, contained a female subject along with fine funeral ware. The second grave, very damaged by farm work, nevertheless yielded vestiges from the same period and a few human bones.*

A second campaign, led by the Cedarc in 2014, uncovered two new graves, also cut into the schist. The first contained the remains of a young man surrounded by valuable items, including a belt decoration and several near-intact ceramics. The second one, also masculine, contained only one vase, likewise intact.

The further development of the excavations in 2015 and 2016, spread over tens of square metres, did not reveal any new graves.

The funerary items that were found, and particularly the belt decoration, that can be dated to the end of the 4th or beginning of the 5th century, bears a link with military service. Locally, this type of equipment is reminiscent of the nearby Mont Vireux (Ardennes - France) and, further away, of many sites in northern Gaul and on the frontiers along the Rhine and Danube.

Keywords : *Late Roman period; inhumation; funerary; belt; ceramic; dice; weapon; adornment.*

Introduction

Le site du *Tienne del Baticulle* a été repéré suite à l'action d'un détectoriste (fig. 1 et 2). En mars 2012, celui-ci contacte le Cedarc/Musée du Malgré-Tout après la découverte d'une bassine en alliage cuivreux, d'un peigne en os très fragmentaire et de quelques os humains. Le Cedarc décide donc rapidement, en collaboration avec le SPW/DGO4/Patrimoine, de procéder à la fouille de la structure perturbée afin de prévenir un éventuel pillage ainsi qu'à une évaluation archéologique de la zone située à proximité immédiate.

Quatre campagnes ont été menées sur le site : la première, par le Cedarc en collaboration avec le SPW/DGO4/Patrimoine, du 9 au 17 juillet 2012, portant sur 120 m², durant laquelle deux inhumations tardo-romaines creusées dans le schiste ont été mises au jour ; la deuxième, du 18 août au 19 septembre 2014, effectuée par le Cedarc, au sud, au nord et à l'ouest de la zone précédente a permis la découverte de deux nouvelles inhumations appartenant à la même période ; la troisième campagne effectuée également par le Cedarc du 22 juin au 22 juillet 2015, lors de laquelle 166 m² ont été décapés au nord, à l'ouest et au sud des quatre inhumations, n'a pas livré de nouvelle sépulture. Seuls deux creusements, probablement d'origine anthropique, contenant des tessons de céramique romaine, ainsi que des clous de chaussures ont été dégagés. La dernière campagne, en 2016, s'est déroulée du 5 au 7 avril et du 18 au 20 juillet à l'ouest des inhumations et n'a pas permis de découvrir de nouvelles structures. Une prospection géophysique a été



Fig. 1. Vue du début du creusement de la tombe 1 avec le trou du détectoriste. Photo © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

réalisée la même année afin d'évaluer la pertinence de la poursuite des évaluations archéologiques dans le secteur mais n'a pas livré d'information complémentaire.

Situation géographique

Le site funéraire du *Tienne del Baticulle* se situe sur le territoire de l'ancienne commune de Nismes à Viroinval dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il s'agit d'un affleurement rocheux à l'ouest du village de Nismes (fig. 3 et 4). Le paysage y est vallonné et caractérisé par de nombreux affleurements calcaires, caractéristiques de la Calestienne.

Cette région occupe le sud de la Fagne-Famenne et se compose d'une succession de plateaux et de collines calcaires parsemées de nombreuses cavités. Elle est comprise entre la dépression de la Fagne schisteuse, au nord, recouverte de bois et de prairies marécageuses, et le large plateau ardennais boisé au sud. Le sol calcaire de la Calestienne remonte au Dévonien moyen et affleure sur une bande d'altitude moyenne de 250 m et large de 2 à 10 km (Cattelain L. 2019 : 46). Elle s'étend sur environ 130 km de son extrémité occidentale à Fourmies (France) à son extrémité orientale un peu au-delà de Remouchamps (province de Liège). Son sol est propice à la culture car souvent riche en dépôts de limons. Ses confins méridionaux sont marqués par un sillon de schistes et de grès tendres, parsemé d'échines calcaires dénommées localement *tiennes*.



Fig. 2. Vue du *Tienne del Baticulle*, orientée vers l'ouest, avant la campagne de 2012. Le jalon indique l'emplacement du "sondage" du détectoriste. Photo P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

Cadre géologique (E.G.)

Contexte géologique général

La nécropole du *Tienne del Baticulle* (Nismes) est implantée dans un ensemble schisteux à nodules calcaires et intercalations de minces bancs de calcaires appartenant au sommet du Membre de Boussu-en-Fagne (membre supérieur de la Formation des Grands Breux, Frasnien supérieur) et à l'extrême base de la Formation de Neuville (Frasnien supérieur). Sur le chemin d'accès en venant de Nismes, on longe un relief constitué par les calcaires massifs gris avec organismes constructeurs (biohermes) du Membre du Lion (Formation des Grands Breux), membre qui a été exploité pour la qualité de ses pierres ornementales. Le Membre de Boussu-en-Fagne n'a pas été exploité. Cependant les calcaires marbriers rouges ("marbres rouges"



Fig. 3. Carte avec les implantations des différentes campagnes de fouilles sur le plan des parcelles cadastrales : en vert, 2012 ; en jaune, 2014 et en rouge, 2015. DAO L. Cattelain.



Fig. 4. Extrait IGN 57-7-8 et 58-5-6 avec le site pointé à l'ouest du village de Nismes.

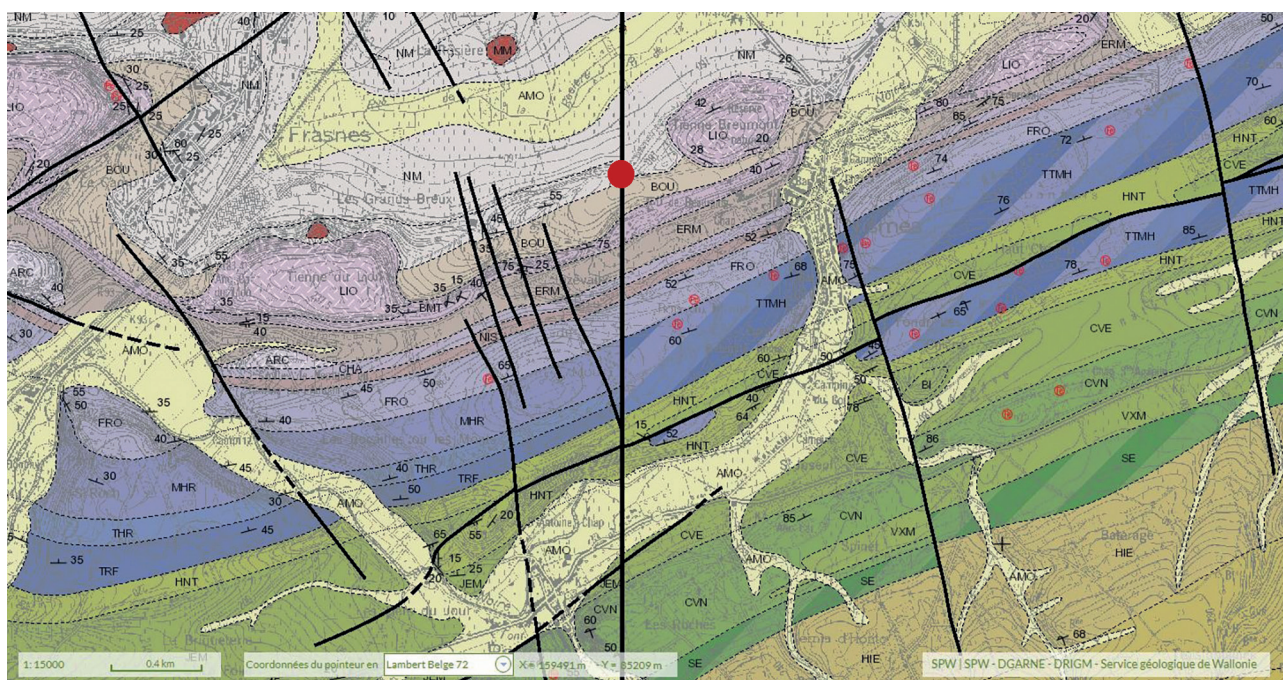


Fig. 5. Extrait de la carte géologique régionale couvrant une large surface illustrée par la figure 4 et localisant le site archéologique. BOU : Membre de Boussu-en-Fagne ; NM : regroupement des formations de Neuville et de Matagne ; LIO : Membre du Lion © Cartes géologiques de Wallonie Chimay - Couvin (57/7-8) réalisée par Marion & Barchy (1999) et d'Illoy-sur-Viroin - Trignes réalisée par Dumoulin & Coen (2008). Les cartes, leurs légendes et les notices explicatives sont accessibles sur le géoportail de la Carte géologique de Wallonie, SPW. Dernière consultation le 20/12/20.

du Membre du Petit-Mont – lentilles de calcaire construit = "récifs de marbre rouge et gris" ou monticules micritiques) – appartenant à la Formation de Nismes ont été largement exploités dès l'époque romaine : on les retrouve sous forme de plaques sciées et polies entrant dans la composition de décors de *villae* des cités des Tongres, des Rèmes et des Nerviens. Ces unités lithostratigraphiques appartiennent géologiquement au bord sud du Synclinorium de Dinant (partie de l'Allochtonne ardennais) et à la Calestienne sur le plan géomorphologique. Régionalement, les terrains qui dominent sont les séries dévoniennes plissées et faillées. Les unités carbonatées (ensembles épais réguliers ou biohermes) forment des reliefs bien visibles dans la topographie. La région est riche en bioconstructions rouges exploitées comme marbre dès la période romaine.

Sur site, on observe que les couches de schistes sont orientées N80°E et présentent une pente nord de 65° environ. En outre, les couches sont débitées par deux réseaux de diaclases qui permettent une fragmentation aisée de la roche en fragments décimétriques. Ces schistes n'affleurent pas sur le site cultivé, mais des bancs décimétriques de calcaire affleurent sur le chemin de terre proche du site archéologique. On observe au niveau des fouilles que le toit du schiste est très proche de la surface (15-40 cm), ce qui implique la destruction de structures anthropiques en cas de charruage trop profond. La microtopographie montre néanmoins que la présence de bancs calcaires amène un léger relief, protégeant vers le nord, c'est-à-dire dans le sens de la pente, les schistes du labourage. Ces micro-conditions sont sans doute à l'origine de la préservation de ces tombes.

- Membre de Boussu-en-Fagne (Formation des Grands Breux ; Frasnien moyen) : schistes à nodules calcaires fréquemment alignés et à rares bancs pluricentimétriques de calcaires argileux. L'épaisseur de cette unité est de 80 m environ dans la région et est d'âge Frasnien moyen (Dumoulin & Coen, 2008).
- Formation de Neuville (Frasnien supérieur) : succession de calcaires noduleux à joints schisteux et débris de brachiopodes, de schistes verts à débris de crinoïdes, contenant des nodules, lits et lentilles calcaires, de calcaires gris crinoïdiques, souvent argileux, interrompus par des lits schisteux et de schistes verts avec quelques lits, nodules et lentilles de calcaires crinoïdiques ou argileux. L'épaisseur de cette unité est d'au moins 25 m dans la région et est d'âge Frasnien supérieur (Dumoulin & Coen 2008).

Levé géomorphologique du substrat effectué au niveau des fosses du sud vers le nord

- Direction des couches : N80°E/65°N
- Direction du réseau de clivage 1 (D1) : N40°E
- Direction du réseau de clivage 2 (D2) : N110°E
- La schistosité est parallèle à la stratification.

Structure 1

- De 19 m à 19,20 m : schiste brun carbonaté fossilifère à nodules calcaires pluricentimétriques ;
- De 19,20 m à 19,80 m : bancs pluricentimétriques de calcaire micritique gris bleu, aspect noduleux et veinules

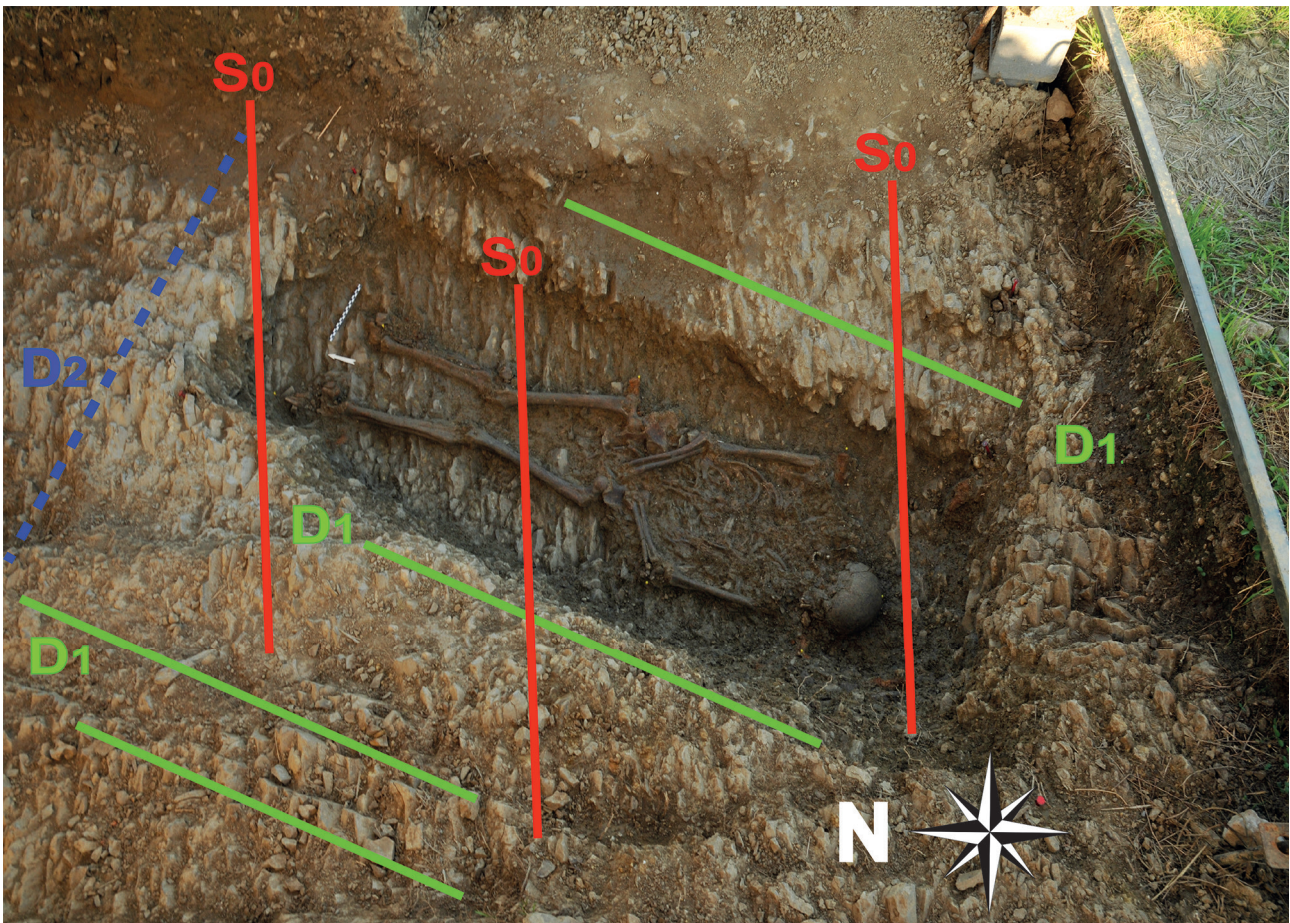


Fig. 6. Fosse sépulcrale ouverte dans des schistes verts avec mise en évidence des plans de stratification et de diaclases.

Le grand axe de la fosse suit un réseau de diaclases. Ces plans de fracturations facilitent grandement l'approfondissement de la fosse. Vu le pendage des couches vers le nord (côté gauche de la photo – pied du squelette), l'arrachage des fragments de schistes à nodules calcaires est facilité par l'ouverture des plans de stratification à proximité de la surface, l'espacement centimétrique à pluricentimétrique de ceux-ci et l'angle supérieur à 60° avec le réseau de diaclase principal. L'ouverture de la fosse peut aisément progresser du nord vers le sud, facilitée aussi par une légère pente naturelle du terrain vers le nord. Des traces d'outils sur les schistes en place n'ont pas été observées.

Photo P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes, modifiée par É. Goemaere.

de calcite. Ces petits bancs sont légèrement en relief par rapport à ce qui se trouve au-dessus et en-deçà ;

- De 19,80 m à 20,90 m : schiste brun carbonaté à nodules calcaires pluricentimétriques ;
- De 20,90 m à 21,40 m : schiste altéré brun vert ;
- De 21,40 m à 23,30 m : schiste brun vert avec nodules décimétriques de calcaire micritique gris bleu ;
- De 23,30 m à 25 m : schiste brun vert.

Structure 2

- De 23 m à 29 m : schiste vert à altération brunâtre, contenant des nodules carbonatés à section elliptique centimétriques à pluricentimétriques ? Les nodules sont limonitisés en surface et présentent un aspect pulvérulent ocre jaune ; cette couleur est à relier à l'altération de micrograins et cristaux de pyrite.

Structure 3

- De 29,50 m à 31,20 m : schiste brun vert légèrement micacé à rares nodules carbonatés centimétriques oblongs ;
- De 31,20 m à 32,50 m : schiste brun vert contenant des microfossiles.

Matériaux de remplissage de la tombe 4

Le contenu de trois seaux de 10 litres, remplis de fragments de roches obtenus après lavage réalisés par les archéologues, a été examiné en vue de détecter la présence possible de fragments lithiques exotiques au contexte et relever d'éventuelles traces laissées lors du creusement de la tombe. Le contenu des trois seaux est identique. Environ 75 % du volume est constitué de fragments plurimillimétriques à pluricentimétriques de shale brun vert. Certains blocs montrent des bioclastes (brachiopodes, bivalves et articles de crinoïdes dissous) de taille millimétrique à plurimillimétrique. Le solde est composé de : a) nodules ovoïdes ou à section elliptique pluricentimétriques de calcaires parfois fossilifères (fragments millimétriques à plurimillimétriques), altérés et limonitisés, parfois pulvérulents en bordure avec des traces d'encroûtements limonitiques ou goethitiques ; b) quelques bandes de calcaires également limonitisés. De nombreux fragments associent le schiste brun vert et les nodules carbonatés de taille centimétrique ; c) quelques blocs de calcaires gris fossilifères, corrodés en surface mais non limonitisés. Les schistes et les nodules calcaires limonitisés (a et b) sont identiques au substrat schisteux

dans lequel la tombe a été creusée. Le matériau issu du creusement de la tombe a donc servi à son remplissage. Seuls les fragments de calcaires (c) ne proviennent pas du creusement de la tombe dans le substrat ; leur origine est à trouver dans les blocs déplacés (par des agents naturels) et se trouvant dans les couches superficielles du substrat rocheux en contre-haut du site funéraire. La recherche de traces d'outils sur les fragments de schiste ou de calcaire s'est avérée infructueuse. On ajoutera la présence de 2 esquilles osseuses et un microfragment d'ardoise gris bleu résultant d'une contamination de dépôts récents de surface ; de nombreux fragments (déchets anthropiques récents) parfois décimétriques de phyllade violacé ou gris bleu sont observés dans les labours du champ jouxtant le chantier.

Cadre archéologique

La région est connue pour sa richesse en vestiges anciens et l'exploration archéologique commence dès le milieu du XIX^e siècle avec les fouilles du comte de Villermont d'une nécropole gallo-romaine à Nismes et celles d'A. Becquet pour la Société Archéologique de Namur, très active dans la région aux côtés des Musées royaux d'Art et d'Histoire jusque dans les années 1960. Par la suite, de nombreuses associations d'archéologues et des passionnés entreprennent ou reprennent des fouilles archéologiques dans le sous-sol de la région à côté des chantiers ouverts par le Service national des Fouilles, et les universités de Louvain, Bruxelles et Liège (Cattelain L. 2014 : 5).

Le peuplement de la région commence tôt, dès le Paléolithique moyen au *Trou de l'Abîme* à Couvin (Pirson *et al.* 2009). *La Roche trouée* à Nismes a livré des vestiges datés de la charnière du Paléolithique moyen au Paléolithique récent et le *Trou des Blaireaux* à Vaucelles du Paléolithique récent (Cattelain P. 1990). Le Néolithique final ainsi que les âges des métaux sont aussi représentés par différents sites qui témoignent d'une occupation diversifiée avant l'époque romaine.

C'est véritablement à partir du II^e siècle, que l'on constate une multiplication des sites, principalement des *villae*, mais aussi des nécropoles, des sanctuaires et des sites fortifiés (fig. 7). Les études archéologiques récentes de sanctuaires et de sites ruraux ont démontré la permanence d'une prospérité économique dans cette région, et ce, au-delà de la crise politique et économique que connaît la Gaule au III^e siècle. Le sanctuaire du *Bois des Noël* à Matagne-la-Grande serait l'un des rares sanctuaires du Nord de la Gaule à avoir été fondé à l'époque Constantinienne. Agrandi à partir de 350, il semble avoir été fréquenté jusqu'au début du V^e siècle (Cattelain & Paridaens 2009 ; 2014 : 84). Le village limitrophe de Fagnolle a livré, quant à lui, un site d'habitat daté de la seconde moitié du IV^e siècle (Paridaens *et al.* 2011 ; 2014). Un autre sanctuaire, à Matagne-la-Petite, est fréquenté jusqu'à la fin du IV^e siècle, voire au début du V^e siècle (De Boe 1982).

La Roche Trouée à Nismes est un site d'habitat de hauteur dont l'occupation romaine commence dans la seconde

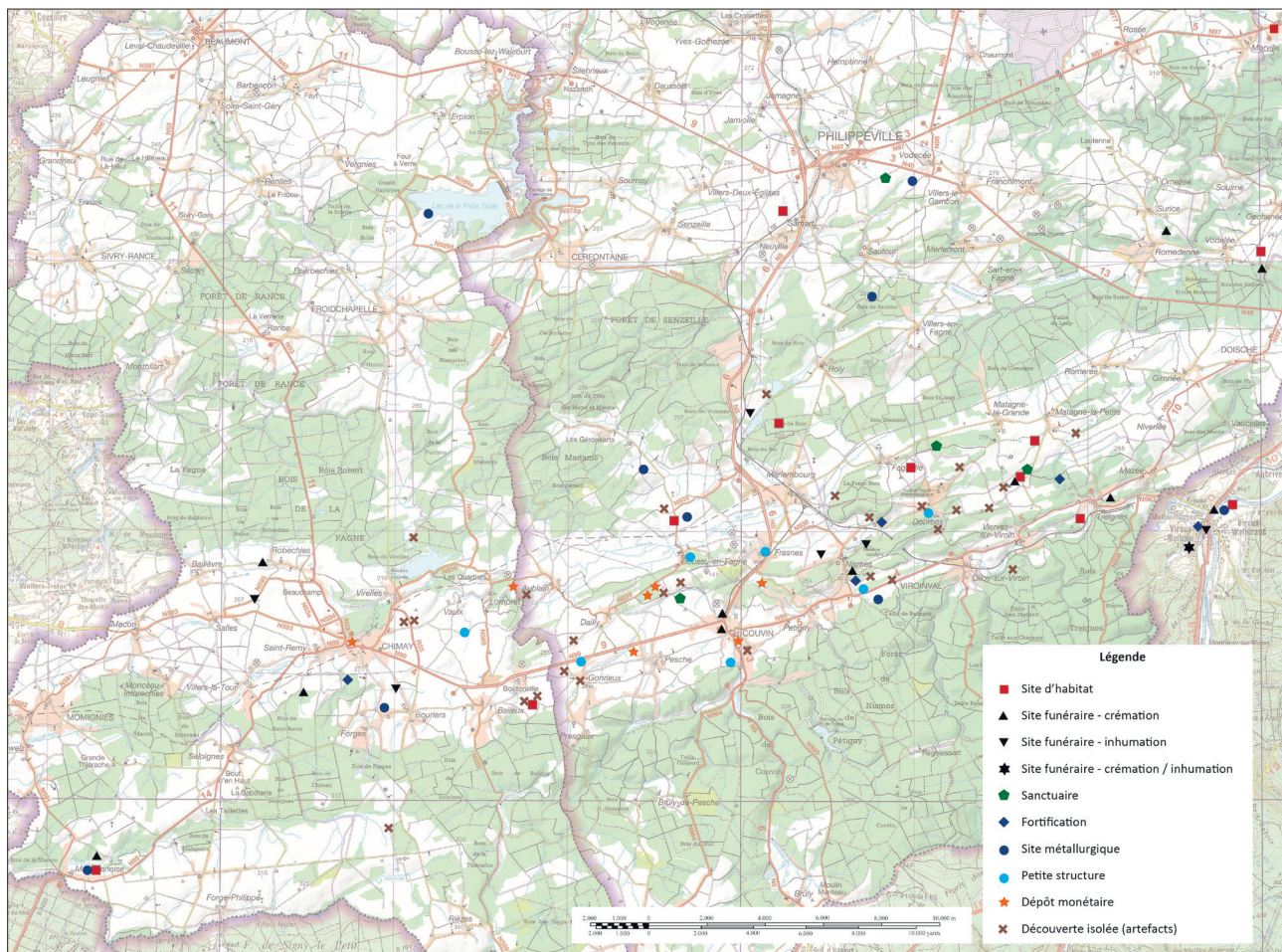


Fig.7. Carte du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse avec les principaux sites d'époque romaine.
DAO P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

moitié du III^e siècle, il est occupé régulièrement au cours du IV^e siècle avant son abandon durant la seconde moitié du V^e siècle (Doyen 1992). Toujours à Nismes, la fortification tardo-romaine de la *Roche-Sainte-Anne* s'intègre avec celle de la *Roche à Lomme* à Dourbes et celle du *Mont-Vireux* à Vireux-Molhain (France) dans un système défensif constitué de trois fortifications permettant le contrôle d'une vingtaine de km de la vallée (Doyen 2014 : 95-96). Elles sont édifiées au cours du règne de l'empereur Postume (260-269) qui réorganise la défense du Nord des Gaules en ajoutant de nouvelles fortifications en réaction aux incursions germaniques responsables de nombreuses destructions (Nicolas 2011 : 461-465). Seule la *Roche Sainte-Anne* est abandonnée précocement : le site est systématiquement démonté peu après 271, alors que les deux autres sont utilisés jusqu'au milieu du V^e siècle et livrent un matériel pourrait attester de la présence de troupes d'origine germanique, bien que cette notion repose sur des bases archéologiques discutables selon des études récentes (Roymans & Heeren 2017 : 4). Ces colons sont en effet acceptés dans l'Empire romain avec pour mission principale de protéger les frontières. Ils sont probablement responsables de la transition relativement paisible entre l'époque romaine et le haut Moyen Âge (Cattelain L. 2014b : 20).

La région a également livré quelques cimetières dont celui de Treignes avec 175 crémations allant du II^e au IV^e siècle et le cimetière du *Fourneau* à Nismes composé vraisemblablement d'environ une quinzaine de crémations des II^e et III^e siècles (Doyen 1986 : 1-3). Le site de la *Montagne des Vignes* à Vireux-Molhain, utilisé jusqu'au milieu du V^e siècle et situé à environ 300-400 m de la fortification évoquée précédemment, a livré 47 tombes à crémation et inhumation creusées dans le schiste (Lémant 1985 : 1-35).

Les tombes

Quatre inhumations ont été découvertes, toutes creusées dans le schiste (fig. 8). La tombe 2 semble cependant beaucoup moins profonde. Elles sont orientées sud-sud-ouest/nord-nord-est. Les tombes 1 et 4 sont de forme rectangulaire aux angles arrondis, la tombe 2 était trop arasée pour permettre une certitude, mais la partie dégagée présente la même forme. La tombe 3 a fait l'objet d'un traitement particulier (voir *infra*). La présence de nombreux clous, à distances plus ou moins égales, entourant les squelettes permet de déduire la présence d'un cercueil pour chaque sépulture. Les traces ligneuses, découvertes au niveau du thorax du squelette de la sépulture T4, confirment cette interprétation.

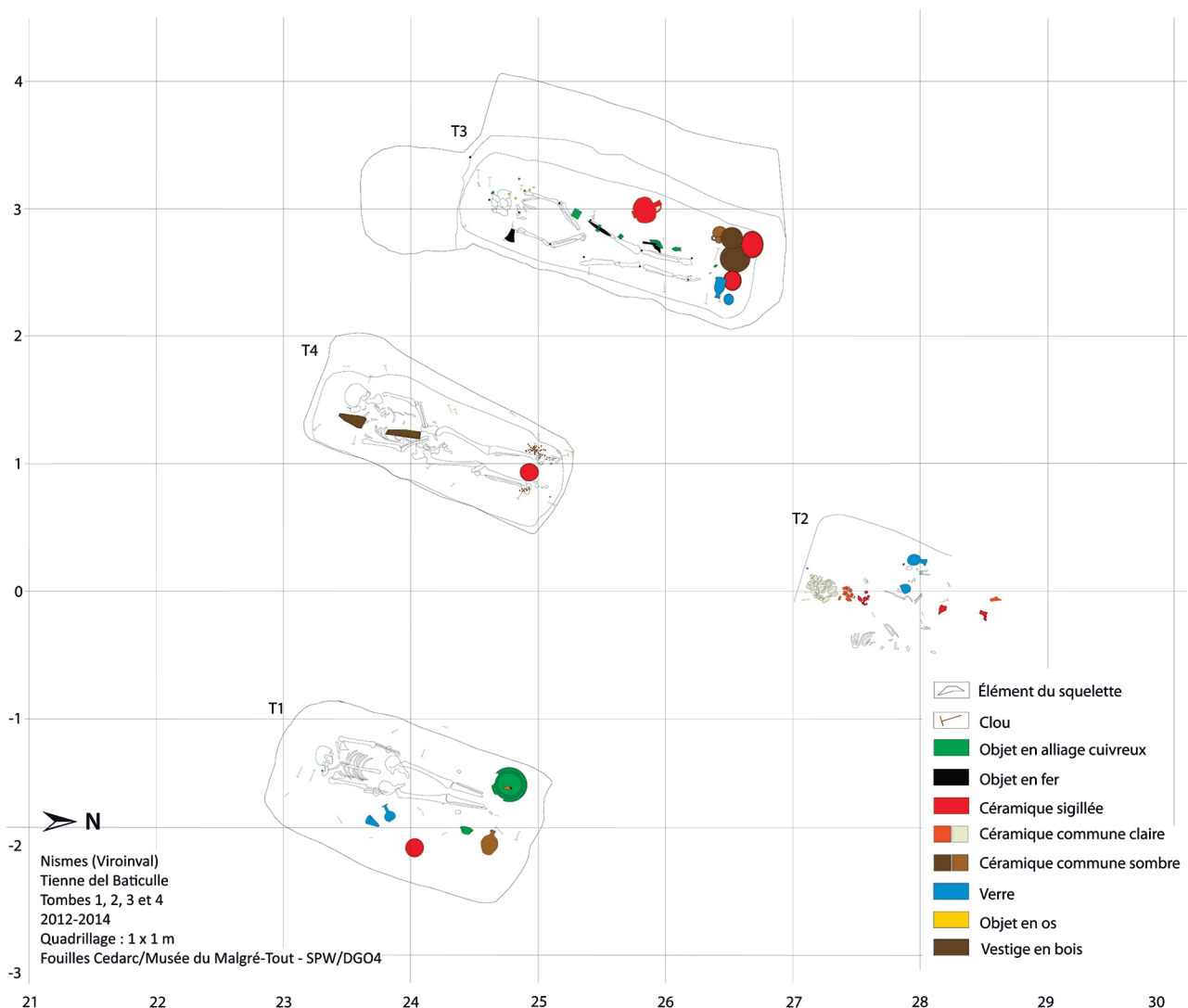


Fig. 8. Plan des quatre inhumations du *Tienne del Baticulle*. DAO Pierre Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.



Fig. 9. Tombe 1 sans la bassine et le peigne issu du trou creusé par le détectoriste. Photo O. Vrielynck © SPW/DGO4/AWaP.

Dans les tombes 1, 3 et 4, les défunts étaient tous en *decubitus dorsal* avec les jambes dans le prolongement du corps. Les bras sont disposés le long du corps pour la tombe 1, et ramenés vers le milieu du corps avec les mains sur le haut du bassin pour les tombes 3 et 4. La tombe 2, trop arasée, ne permet pas d'identifier la position du défunt.

La tombe 1, féminine, était presque intacte et creusée dans le schiste de manière oblique par rapport aux bancs de roche (fig. 9 et pl. I et II). La fosse rectangulaire mesure environ 2,1 m x 1,16 m, elle a une profondeur moyenne de 0,35 m et est profonde de 0,05 m de plus aux extrémités. Le remplissage était composé d'argile limoneuse jaune-brun avec de nombreux cailloutis de schistes.

Le squelette était conservé, hormis la partie inférieure qui a en partie été détruite par le sondage du détectoriste (0,71 m x 0,69 m x 0,26 m). Six clous découverts en place témoignent de la présence d'un cercueil aujourd'hui disparu. Le dépôt de mobilier constitué d'une bouteille et d'une coupe en céramique, d'une bouteille et d'un gobelet en verre et d'une coupe en alliage cuivreux se trouvait sur la droite du défunt. La coupe en céramique était située 0,13 m au-dessus du fond du creusement, les deux verreries et la coupe en alliage cuivreux, entre 0,06 et 0,08 m au-dessus du fond du creusement. Ceux-ci étaient peut-être disposés sur le dessus du cercueil ou sur un aménagement aujourd'hui disparu : vu la position des clous, les récipients n'ont pas pu se trouver dans le cercueil. Un plancher devait soutenir l'ensemble. De plus, le fond de la fosse comprenait deux creux au niveau de la tête et des pieds, qui pourraient correspondre à l'emplacement de traverses en bois soutenant ce plancher (aménagement fréquent à l'époque mérovingienne où le surcreusement du fond des fosses est attesté). Le relevé du profil de la fosse montre ces creux. Tout cela permet de proposer l'hypothèse d'une chambre disposée sur deux traverses, contenant un cercueil cloué (fig. 10).

Une bassine en alliage cuivreux accompagnée d'un peigne et d'une fibule détruite par le sondage du détectoriste était disposé à gauche aux pieds du squelette. La défunte portait deux bracelets, l'un en alliage cuivreux, l'autre en argent, à chaque bras. Une double attache à crochet se trouvait contre le crâne sur sa gauche. Deux pendentifs se trouvaient à proximité de la mâchoire sur la droite de la défunte. Les deux autres pendentifs et la perle ont été trouvés au tamisage de la terre prélevée avec le crâne. Ces six

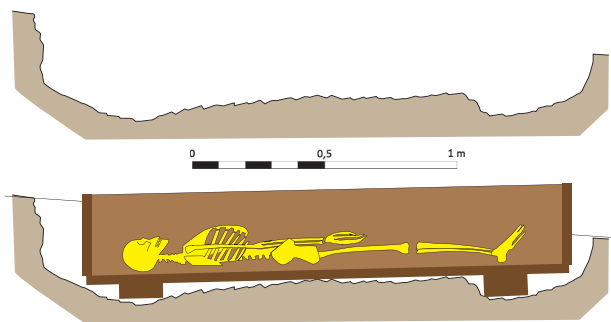


Fig. 10. Coupe dans l'axe longitudinal de la tombe 1 et reconstitution de la chambre et/ou du cercueil.

Relevé Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.
DAO O. Vrielynck © SPW/DGO4/AWaP.

derniers éléments pourraient correspondre aux restes d'un collier disparu. Un anneau en argent découvert à hauteur des genoux était peut-être porté comme bague. Quelques ossements animaux ont également été découverts.

La tombe 2 a été détruite en grande partie par les labours (fig. 11 et pl. II). Son remplissage était composé d'argile limoneuse jaune-brun avec de nombreux cailloutis de schistes. Seul le quart proximal gauche subsistait sur environ trois centimètres et était taillé dans le schiste. Le creusement était oblique par rapport au banc de roche. Le squelette était très peu conservé : environ huit côtes et l'avant-bras gauche. La tête était au sud mais il n'en reste aucune trace. Le défunt se trouvait dans un cercueil cloué : deux clous ont été trouvés en place, et trois fragments dans un axe parallèle au squelette. Le dépôt d'objets se trouvait à la gauche du défunt : trois récipients et un fond en céramique ainsi que deux récipients en verre, presque complets, ont été mis au jour. Le plat en alliage cuivreux fragmentaire était éparpillé dans la base du labour. La tombe contenait également plusieurs ossements d'animaux.

La tombe 3 (pl. III à V), masculine, était intacte. Son sommet présentait des fragments de schistes, des éclats d'ardoises, des tessons et des clous. À la limite de l'interface du creusement, une vingtaine de tessons de céramique non tournée ont été découverts. Ce niveau présentait des schistes perturbés et contenait des éclats d'ardoises, des tessons et des clous. Cette tombe était creusée dans le schiste, beaucoup plus profondément que les trois autres, de manière oblique par rapport au banc de roche.



Fig. 11. Tombe 2 arasée. Photo O. Vrielynck © SPW/DGO4/AWaP.



Fig. 12. Vue zénithale des tombes 3 et 4. Les photos ont été prises après le prélèvement de la tombe 3 et du matériel archéologique de la tombe 4.
Photos L. et P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes. Photogrammétrie K. Di Modica © Archéologie andennaise.

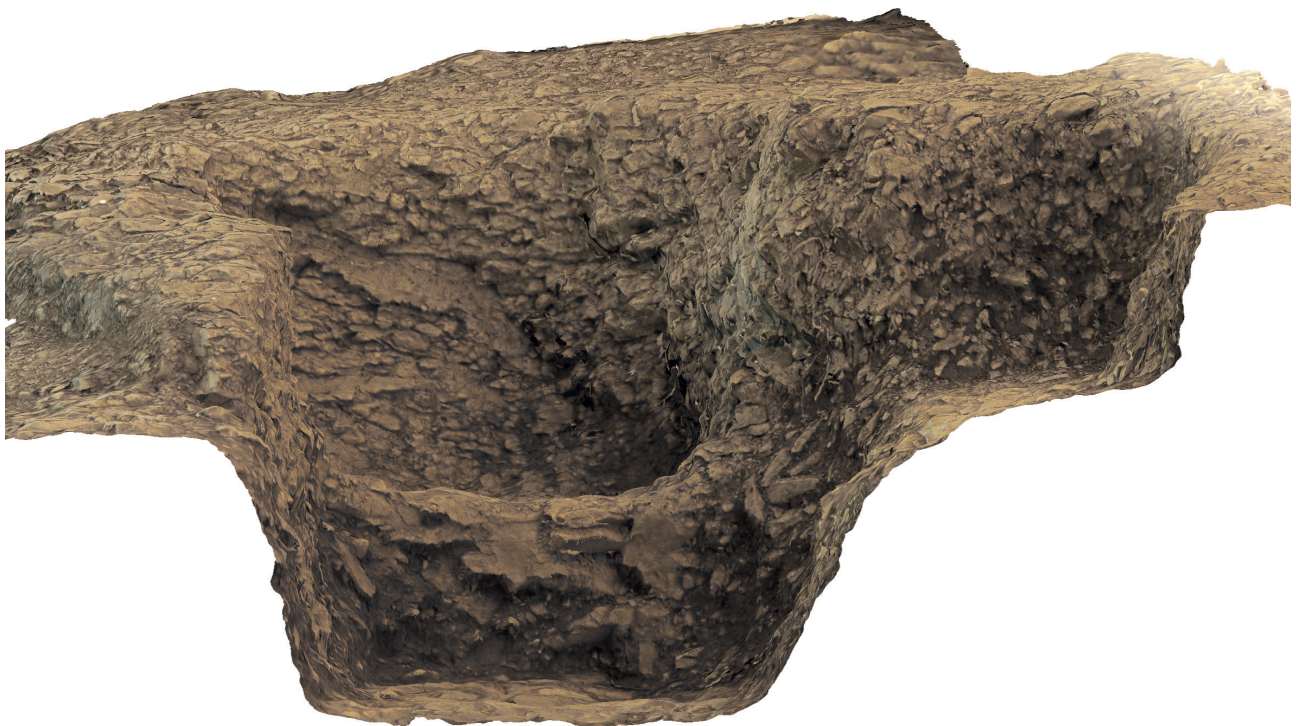


Fig. 13. Coupe transversale de la tombe 3. Photos L. et P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.
Photogrammétrie K. Di Modica © Archéologie andennaise.



Fig. 14. Vue de la tombe 4 avec, à hauteur de l'épaule droite, des restes de matière organique ligneuse.
Photo L. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

En surplomb du creusement rectangulaire aux angles arrondis, accueillant le squelette et le mobilier (mesurant 2,4 m x 0,80 m et d'une profondeur moyenne comprise entre 0,80 m au sud et 0,47 m au nord), cette tombe comportait deux banquettes. Une première, longeant toute la tombe côté ouest, mesure 2,4 m x 0,45 m en moyenne et sa profondeur varie entre 0,45 m côté sud et 0,26 m au nord. La seconde, sorte de niche aménagée au sud, mesure 0,7 m sur 0,85 m et sa profondeur est en moyenne de 0,58 m. Ces deux banquettes ne présentaient aucun mobilier (fig. 12 et 13).

Le squelette était bien conservé, à l'exception du crâne écrasé. Seize clous découverts en place attestent de la présence d'un cercueil disparu. La quasi-totalité du dépôt de récipients, composé de cinq vases en céramique et deux récipients en verre, se situait aux pieds du défunt. Une grande cruche en sigillée a été placée à l'ouest à la hauteur de ses genoux. Les éléments de ceinture découverts indiquent une position de la ceinture le long du corps, côté ouest, avec un couteau/poignard et un style. Une hache se situait au niveau des épaules, côté est. Six monnaies et trois dés en os ont été mis au jour à proximité du crâne : ces éléments se trouvaient peut-être dans une bourse disparue. Des ossements d'animaux ont été recueillis. Un fragment de pierre à aiguiser ainsi qu'un élément de décoration en os ont été découverts au tamisage après le prélèvement du squelette. Tout le matériel a été trouvé sur le fond du creusement, il devait donc être disposé dans le cercueil.

La tombe 4 (fig. 14 et pl. V), masculine, était également intacte et creusée dans le schiste. Le squelette était bien conservé. Cette tombe, beaucoup moins parée que les trois autres, a livré une tasse en céramique qui contenait un fond de céramique disposée aux pieds du défunt, ainsi qu'une trentaine de clous de chaussure. Cette tombe a également livré des échantillons de matière noire (lamines) qui ont été identifiés par Hughes Doutrelepont comme du *Quercus sp.* transformé par une dégradation progressive en bois mélanisé (cfr. annexe). Ces restes organiques appartiennent probablement au couvercle du cercueil en bois qui protégeait le défunt. Quinze clous dont deux fragmentaires ont été découverts en place et montrent l'emplacement de ce cercueil. Des restes semblables ont notamment été mis en avant à Samson (Del Marmol 1859-1860 : 348) et Uckange (Lefebvre *et al.* 2013 : 260).

Le mobilier funéraire

La céramique

Les dépôts de céramiques dans les tombes

Les productions en céramique constituent la majorité des vases déposés dans les tombes. La tombe 1 a livré deux céramiques complètes, quatre parties inférieures de vases ont été découvertes dans la tombe 2, la tombe 3 en contenait six et la tombe 4 comportait une coupe contenant un fond de vase, pour un total de quatorze individus. Hormis

le fond de vase de la tombe 4, sept récipients sont réalisés en terre sigillée et sept en production de l'Eifel. Toutes ces céramiques appartiennent à la vaisselle de table, utilisée pour la présentation des aliments et pour servir les boissons et d'autres liquides. Cette surreprésentation est fréquente en milieu funéraire. En plus de ces récipients déposés dans les sépultures, le remplissage contenait de nombreux tessons qui étaient probablement dispersés dans les niveaux de circulation romains et postérieurs. Toutes les céramiques ont été observées au microscope Leitz 3.2/0.07 160/3.2 x.

La terre sigillée

Tous les individus sont réalisés en terre sigillée d'Argonne datant du Bas-Empire. Cette région, produisant des terres sigillées depuis le II^e siècle, domine en Gaule septentrionale avec sa vaisselle produite au IV^e siècle (Brulet 2010b : 216). Toutes ces sigillées font partie du service de table avec trois coupes Chenet 320, une tasse à marli Chenet 314 et une cruche Chenet 348.

La coupe hémisphérique de type Chenet 320 est présente en trois exemplaires :

- Coupe Chenet 320 avec décor à la molette (Inv. NTB12-F1-T1-006-043 – pl. I, 1) : la molette est assez mal conservée et semble très proche des types U.Z.23, 24 ou 29 et attribuables au groupe 4 de W. Hübener (Feller 1991 : 161). Ce groupe, identifié initialement par Hübener comme relevant du troisième quart du IV^e siècle, peut être étendu du dernier quart du IV^e siècle à la première moitié du V^e siècle, avec probablement un début de fabrication dès le milieu du IV^e siècle (Feller 1991 : 166). Des coupes avec une molette semblable sont attribuées au premier quart du V^e siècle dans une tombe du cimetière de la *Croix-Rouge* à Éprave et dans une autre du cimetière du *Corbois* à Rochefort (Dasnoy 1997 : 40).
 - Coupe Chenet 320 qui comportait un décor à la molette complètement effacé, tout comme son engobe. Cette coupe est de dimension inférieure à l'autre coupe de même type présente dans la même tombe 3. Elle présente un défaut : sa lèvre est inclinée (Inv. NTB14-S2-T3-013-125 – pl. III, 2).
 - Coupe Chenet 320 avec un décor à la molette presque totalement effacé (Inv. NTB14-S2-T3-013-127 – pl. III, 1). Ce décor laisse entrevoir une croix de Saint André avec des points, des hachures verticales, horizontales et diagonales ainsi qu'un quadrillage et un motif en forme d'arc. Ce dernier élément tend à rapprocher cette molette du groupe 7 de W. Hübener (Feller 1991 : 161). La molette complète n'est pas identifiable, mais ressemble au type Unverzagt-Chenet 161 identifié à Rhens et daté entre la fin du IV^e siècle et le deuxième quart du V^e siècle (Bakker 2011 : 320-321). Cette coupe est plus grande que l'autre coupe du même type présente dans la tombe 3. Elle est ébréchée, la cassure étant probablement ancienne.
 - Cruche à une anse et bec triflé de type Chenet 348 (NTB14-T3-013-134 – pl. III, 3). Elle est intacte et l'engobe a presque entièrement disparu. Ce type de cruche est attesté dans divers cimetières régionaux comme à Vireux-Molhain, Samson, Éprave (Dasnoy 1997 : 42) ou Spontin.
- Tasse à marli de type Chenet 314, intacte, dont l'engobe est assez bien conservé (NTB14-S2-T4-015-167 – pl. V, 3). Ce type est notamment attesté à Éprave (Dasnoy 1997 : 41).
 - Fonds de récipients de la tombe 2, arasée (Inv. NTB12-F2-T2-008-105 – pl. II, 10) et (Inv. NTB12-F2-T2-008-126 – pl. II, 11).

La céramique rugueuse de l'Eifel

Le second groupe céramique représenté dans les tombes est celui réalisé en céramique rugueuse de l'Eifel. Les productions de l'Eifel apparaissent dans le courant du II^e siècle et connaissent une très large diffusion au IV^e siècle avec les productions des ateliers de Speicher, puis de Mayen aux IV^e et V^e siècles (Brulet 2010a : 407). Tous les récipients appartenant à ce groupe présentent des inclusions volcaniques et un aspect général qui les rattache aux productions de Mayen très répandues en Gaule septentrionale à partir de la seconde moitié du IV^e siècle et au V^e siècle (Brulet 2010a : 422). Deux plats de type Alzei 34, une cruche Alzei 30 et une bouteille ont été retrouvés complets, ainsi que deux fonds de récipient dans la tombe 2, arasée. Les types Alzei 30 et 34 dominent largement dans les cimetières en Gaule septentrionale, comme à Éprave ou Samson (Dasnoy 1997 : 43). Ils apparaissent rarement dans des contextes antérieurs au milieu du IV^e siècle et la plupart des exemplaires datés par les monnaies appartiennent à la fin du IV^e siècle ou au début du V^e siècle (Brulet 1990 : 77).

- Bouteille proche du type G11 en céramique rugueuse (Inv. NTB12-F1-T1-006-045 – pl. I, 2) identifiée par Brulet (Brulet 1990 : 53) à partir des exemplaires issus des sites d'Oudenburg et Oreya datés du dernier quart du IV^e siècle. La surface est de couleur gris foncé, avec un aspect granuleux. La pâte est feuilletée de couleur blanchâtre avec des grains transparents ainsi que des inclusions volcaniques. Ces éléments nous font la raccrocher à la fabrique de Mayen. Ce type de bouteille a une forme peu fréquente mais attestée jusqu'à l'époque mérovingienne (Piton 2006 : 19).
- Pichet à lèvre en bandeau et une anse de type Alzei 30 (Inv. NTB14-S2-T3-013-136 – pl. III, 6). La surface est rugueuse de couleur beige grisâtre avec certains endroits orangés et la pâte présente des inclusions volcaniques qui la rattachent à la fabrique de Mayen. Le type de lèvre se rapproche du type C identifié par Brulet (Brulet 2010a : 417) et présent tout au long du IV^e siècle.
- Plat à lèvre arrondie ramenée vers l'intérieur de type Alzei 34. Le premier exemplaire (Inv. NTB14-S2-T3-013-131 – pl. III, 4) est de taille plus réduite que le second (Inv. NTB14-S2-T3-013-132 – pl. III, 5). Leur surface est de couleur noire et leur pâte, feuilletée présente de nombreuses inclusions volcaniques. Leur lèvre se rapproche du type A-B de Brulet (Brulet 2010a : 417) daté du deuxième quart du IV^e siècle.
- Fonds de récipients de la tombe 2, arasée : le premier (Inv. NTB12-F2-T2-008-127+102 – pl. II, 12) a une surface rugueuse orangée et une pâte gris beige qui présente des inclusions de quartz et des inclusions volcaniques qui le rattachent à la fabrique de Mayen ; le second

(Inv. NTB12-F2-T2-008-128 – pl. II, 13) a une surface de couleur gris foncé, avec un aspect granuleux. La pâte est feuilletée de couleur blanchâtre avec des grains transparents ainsi que des inclusions volcaniques. Ces éléments nous suggèrent de la raccrocher également à la fabrique de Mayen.

- Fond de récipient en céramique rugueuse (Inv. NTB14-S2-T4-016-162 – pl. V, 4). Il se trouvait dans la tasse à marli Chenet 314. Sa hauteur conservée de 2,1 cm ne permet pas une identification typologique. La pâte est de couleur beige/blanchâtre avec des inclusions de mica, de quartz et des inclusions volcaniques.

La céramique issue du remplissage des tombes

De nombreux tessons ont été découverts dans le remplissage des tombes. Le matériel était, dans sa majeure partie, extrêmement fragmentaire et peu de raccords ont pu être opérés. Ces tessons de céramiques sont essentiellement composés de panses, et les pâtes sont très variées. Certains sont probablement issus des couches de circulation gallo-romaines et ont été emportés lors du comblement des sépultures, d'autres proviennent certainement de circulations plus tardives sur le site. Seuls les tessons directeurs sont repris dans cette partie, ainsi qu'une céramique qui semble cassée en place. Les autres tessons ont uniquement été comptabilisés par catégories reprises dans le tableau 1. Il ne nous a pas semblé pertinent d'approfondir l'étude

| Types de Céramique | Sous-catégorie | NR | NMI |
|--------------------|----------------|-----|-----|
| Terre sigillée | Argonne | 27 | 5 |
| | Centre Gaule | 3 | 2 |
| Non tournée | | 48 | 4 |
| Commune sombre | | 61 | 5 |
| Commune claire | | 130 | 4 |
| Stockage | | 7 | 2 |
| Métallescente | | 6 | 3 |

Tab.1. Nombres réels et nombres minimum d'individus découverts dans le remplissage des tombes.

de ces tessons. Au niveau méthodologique, le choix a été opéré de compter un NMI (nombre minimum d'individus) de 1 pour un ensemble de panses d'une même pâte par tombe, si aucun tesson directeur ne pouvait leur être lié.

La terre sigillée

- Fragment de bord de mortier de type Chenet 328 en sigillée du Bas-Empire d'Argonne (Inv. NTB12-F1-T1-006-57 – pl. V, 7)
- Fragment de coupe hémisphérique de type Drag. 37 en sigillée du Centre de la Gaule décoré d'une frise d'oves à cœur, orle double et dard à dr. à tête trifide (Inv. NTB14-S2-T3-013-75 – pl. V, 8).
- Fragment de bord de coupe à collerette de type Ritt. 12 en sigillée du Centre de la Gaule avec décor végétal réalisé à la barbotine sur la collerette (Inv. NTB14-S2-T3-013-80 – pl. V, 9).

La céramique non tournée à dégraissant calcite

Plusieurs fragments à surface poreuse ont été découverts dans le remplissage des tombes dont un fond de récipient (Inv. NTB12-F1-T1-006-055 – pl. V, 10) dans la tombe 1. À la limite de l'interface du creusement de la



Fig. 15. Céramique non tournée découverte cassée en place à l'interface du creusement de la tombe 3.

Photo L. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

tombe 3, une vingtaine de tessons de panse (fig. 15) et un bord (non illustré) extrêmement fragmentaire ont été découverts venant d'une céramique probablement cassée en place. Le bord semble appartenir à un pot de type *kurkurn* à lèvre rentrante (forme originaire de La Tène), qui ne serait plus fabriqué à la fin du III^e siècle (Hanut 2014a : 105-106). L'origine de ces céramiques non tournées se situerait dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, probablement dans la Caestienne. Ils apparaissent en masse dans les habitats des cimetières ruraux régionaux du I^{er} siècle au III^e siècle (Hanut 2014a : 103-104).

La céramique commune sombre

- Bord de récipient en céramique commune sombre (Inv. NTB14-S2-T3-013-74 – Pl. V, 11). La pâte sableuse est gris clair à noire. La paroi oblique et lèvre en bourrelet replié vers l'intérieur le rapprochent des productions d'assiettes de type A2 de Sains-du-Nord mises en avant par Frédéric Loridant (Loridant 1997 : 449) produites en céramique commune foncée. Ce type d'assiette est produit au III^e siècle.

Les récipients en verre

Six récipients en verre ont été découverts dans les trois premières tombes qui en contenaient chacune deux. Ils sont pour la plupart réalisés dans un verre couleur vert olive soufflé à la volée, caractéristique de la période tardo-romaine (Hanut 2014a : 134).

- Bouteille bulbeuse en verre de couleur vert olive de type Isings 101 : la panse est bulbeuse, le col allongé et la lèvre annulaire. Le fond est plat. Cette forme apparaît dans la seconde moitié du III^e siècle, mais il s'agit principalement d'un type rencontré au IV^e siècle et qui se poursuit au-delà (Isings 1957 : 119). Ce type se rencontre principalement en Gaule du Nord et dans les tombes (Arveiller-Dulong & Arveiller 1985 : 120) comme à Oudenburg (Mertens & Van Impe 1971 : Pl. VIII), Samson (Dasnoy 1968 : 283) ou Uckange (Lefebvre *et al.* 2013 : 277). Deux exemplaires ont été mis au jour, l'un dans la tombe 1 (NTB12-F1-T1-006-042 – fig. 16 ; pl. I, 3) de couleur vert olive, l'autre dans la tombe 2 de couleur vert clair (NTB12-F2-T2-008-133 – pl. II, 14).



Fig. 16. Bouteille intacte, bulbeuse, en verre de couleur vert olive, de type Isings 101 de la T1 (NTB12-F1-T1-006-042).

Photo P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

- Bol hémisphérique du type Isings 96a (NTB12-F2-T2-008-108 – pl. II, 15) : il est lisse et de couleur vert pâle, la lèvre est coupante. Ce type commence au III^e siècle et continue pendant tout le IV^e siècle où il est typique en Gaule du Nord. Il peut se rencontrer jusqu'au début du V^e siècle (Isings 1957 : 113). Arveiller-Dulong et Arveiller émettent un doute quant à leur usage pour la boisson au vu de leur bord coupant (Arveiller-Dulong & Arveiller 1985 : 103). Dans les cimetières du bassin mosan, ce type vert olive est déposé dans les tombes du deuxième et troisième quarts du IV^e siècle (Hanut 2014b : 169). Il est notamment présent à Oudenburg (Mertens & Van Impe 1971 : Pl. XXXIV), Furfooz, Spontin.
- Gobelet conique à fond plat et lèvre très légèrement évasée et coupante (NTB12-F1-T1-006-041 – pl. I, 4) : ce type de gobelet se rencontre à partir du milieu du IV^e siècle. Il est non décoré et réalisé en verre de couleur vert olive. Le type semble se situer entre le type Isings 106a (Isings 1957 : 127) à fond plat et le type Isings 106d beaucoup plus conique et instable en raison de sa base très étroite. La lèvre coupante peut à nouveau étonner pour un usage pour boire mais ce type de gobelet apparaît sur un relief de Cologne daté du début du III^e siècle (Arveiller-Dulong & Arveiller 1985 : 145). Certaines attestations de ce dernier type ont été reconnues comme étant utilisées comme lampe (Isings 1957 : 130). Il est difficile de faire une attribution certaine au sein du type 106 en raison de la grande variabilité qui existe. Il se rencontre notamment à Samson où ils sont datés du début du V^e siècle.
- Bol globuleux à lèvre évasée et coupante sur pied annulaire de type Isings 108a (Inv. NTB14-S2-T3-013-129 – pl. III, 7) : ce type est typique du IV^e siècle et du début du V^e siècle et se rencontre encore durant ce même siècle, même s'il tire son origine au III^e siècle (Isings 1957 : 134). Il est de couleur vert clair. Des bols similaires ont été observés à Furfooz, Spontin, Éprave et Samson. Ils se rencontrent également abondamment dans les tombes de Mayen et de Krefeld-Gellep (Dasnoy 1997 : 45).
- Gobelet côtelé à lèvre évasée reposant sur un pied conique à base rentrée de type Isings 109 (Inv. NTB14-S2-T3-013-130 – pl. III, 8). Il est réalisé en verre vert olive. Le col s'élargit et montre un décor de filets concentriques sous le bord. Des types proches (b) se

retrouvent à Furfooz, Abbeville-Homblières, Samson (Isings 1957 : 137) et Oudenburg (Mertens & Van Impe 1971 : Pl. VII). Ils sont principalement datés du IV^e siècle. Isings le fait débiter dès la fin du III^e siècle et certaines variantes sont attestées au-delà du IV^e siècle, notamment en région namuroise (Arveiller-Dulong & Arveiller 1985 : 153-154).

La vaisselle en alliage cuivreux

- Coupelle hémisphérique (Inv. NTB12-F1-T1-006-044 – pl. I, 7) à paroi fine et lèvre plate et ourlée munie d'un anneau de base. Ce type de coupe se rencontre au IV^e siècle et est assez proche des modèles réalisés en verre de type Isings 42a datés du I^{er} au III^e siècle (Arveiller-Dulong & Arveiller 1985 : 66-67). Un exemple proche a été découvert dans la nécropole de Namur *La Plante* (Quai Saint-Martin) dans un ensemble daté du III^e siècle (Hanut 2014d : 177-178).
- Bassine de forme circulaire à paroi légèrement évasée, à bord perlé en relief. Son fond est plat et un pied tronconique y était soudé (Inv. NTB12-F1-T1-004-001 – pl. I, 5 et 6). Ce bassin est caractéristique des sépultures tardo-romaines. Des types proches sont connus à Furfooz, Samson (Dasnoy 1968 : n°3 pl. II), Abbeville-Homblières (Pillooy 1883 : pl. IV) dans une tombe datée de peu après 400, et à Spontin dans une tombe datée d'après 388 (Dasnoy 1969 : 179).
- Plat avec des traces d'étamage à bord plat et ourlé (NTB12-F2-T2-008-101 – pl. II, 16). Un type très proche de forme circulaire et muni d'un anneau de base a été mis au jour dans la tombe 3 de Furfooz (Dasnoy 1969 : 135-136). Ces plats connaissent une large diffusion en Germanie durant le IV^e siècle et se retrouvent dans les cimetières de Gaule septentrionale jusqu'à la fin du IV^e siècle. Un exemplaire est connu dans la tombe 59 d'Abbeville-Homblières avec une monnaie de Gratien (Dasnoy 1969 : 152).

Les éléments de parure

Ils se composent de deux bracelets, l'un en alliage cuivreux, l'autre en argent, d'une épingle en argent, d'un anneau en argent, d'une fibule en alliage cuivreux, d'une double attache en alliage cuivreux, d'une perle en pâte de verre bleue et de quatre pendentifs en argent. Tous viennent de la tombe 1.

- Fibule fragmentaire en alliage cuivreux à corde interne et ressort bilatéral à 8 spires (NTB12-F1-T1-006-065 – pl. II, 3). Un départ d'arc très fragmentaire recouvrait probablement au moins partiellement le ressort. Les extrémités du ressort sont terminées par deux petits boutons.
- Petit anneau en argent fermé (NTB12-F1-T1-006-038).
- Bracelet ouvert complet en alliage cuivreux, se terminant en têtes de serpent (NTB12-F1-T1-006-037 – pl. II, 1). D max tige : 4,5 mm ; D int : 60 mm. La tige lisse est marquée par deux groupes opposés de quatre encoches transversales, de part et d'autre de la tige, ainsi que huit fines stries obliques, de part et d'autre de la tige, à l'arrière des têtes de serpent. Des bracelets ouverts existent à Krefeld-Gellep, à Samson et à Éprave.

- Bracelet ouvert complet en argent, à tige lisse et terminaisons simples droites (NTB12-F1-T1-006-036 – pl. II, 2). D max tige : 2 mm ; D int : 55 à 60 mm. Ce type de bracelet est assez proche de certains exemplaires découverts à Éprave en alliage cuivreux (Dasnoy 1997 : 51).
- Double attache en argent à crochets (NTB12-F1-T1-006-033 – pl. II, 4). L1 : 26,5 mm ; L2 : 26,4 mm. Les deux attaches sont identiques : une tige de section carrée se terminant par un épaississement marqué d'un X sur chacune des quatre faces ; une extrémité se prolonge par un crochet au bout recourbé et l'autre extrémité se termine en petit anneau de section carrée. Les crochets des attaches étaient imbriqués lors de leur dégagement. Il pourrait s'agir d'un système d'attache de collier dont le lien ne s'est pas conservé. Des exemples existent à Haillot sur un collier, ainsi qu'à Éprave et Vieuxville (Breuer & Roosens 1956 : 210-213).
- Quatre anneaux en argent à extrémités torsadées (NTB12-F1-T1-006-034 - NTB12-F1-T1-006-035 - NTB12-F1-T1-006-148 - NTB12-F1-T1-006-178 – pl. II, 5). Leur diamètre moyen extérieur est de 1,1 cm. Chaque anneau est constitué à partir d'une fine tige formant un cercle et dont les deux extrémités sont torsadées une à deux fois pour ensuite se séparer et former deux petites torsades à trois spires, dans le prolongement l'une de l'autre. Ce type d'anneau est attesté à Basel-Gotterbarmweg, Nimègue-Nieuwstraat et Cortrat où ils constituaient, avec des perles, des pendentifs de colliers, enfilés par les petites torsades. Ces sépultures sont datées de la première moitié du V^e siècle, tout comme une des tombes de Vieuxville où ces anneaux ont été mis au jour. Ils sont également signalés à Éprave, Samson (Dasnoy 1968 : 288) et Spontin (Vrielynck 2015 : 70, 72). Ce type d'objet a parfois été identifié comme des éléments de coiffure ou des boucles d'oreille. Leur découverte à proximité de la tête et de la double attache à crochet, corrobore l'attribution comme éléments d'un collier disparu (Friedrich 2016 : 249).
- Épingle en argent complète à tête géométrique biconique (NTB12-F1-T1-006-032 – pl. II, 6). L : 63 mm ; D tête : 5 mm.
- Petite perle arrondie incomplète en pâte de verre verte (NTB12-F1-T1-006-163 – pl. II, 7). D : 4 mm. Les perles peuvent rentrer dans la confection de nombreux éléments de parure qu'il s'agisse de colliers, bracelets ou vêtements. Les perles uniques se rencontrent fréquemment dans les sépultures tout au long de la période gallo-romaine. Différentes hypothèses coexistent pour expliquer ce phénomène : *pars pro toto*, comme représentation du bijou entier (Hanut 2014c : 48), ou encore fonction apotropaïque (Massart 1997 : 71).

Les objets utilitaires et l'armement

- Dés cubiques en os (Inv. NTB14-S2-T3-013-099, 151, 155 – fig. 17, pl. IV, 4, 5 et 6) : trois dés ont été mis au jour dans la tombe 3. À la période romaine, les dés sont très utilisés dans les jeux de hasard où ils sont souvent au nombre de trois, mais pouvaient aussi servir pour la divination (Breyer 2010 : 107). Ils sont le plus souvent de forme cubique, mais aussi polyédrique, réalisés en os, en ivoire ou encore en bronze. Les points des dés romains sont habituellement disposés selon le principe qu'une face (n) est à l'opposé d'une face (n+1), par exemple le 1 face au 2, le 3 face au 4 et le 5 face au 6 (Breyer 2010 : 104). Le pointage que nous connaissons actuellement où le total de deux faces opposées est égal à 7 se normalise à partir du XIII^e siècle (Breyer 2010 : 161). La particularité des trois dés de Nîmes est qu'ils disposent tous trois d'une même pointure qui ne correspond pas à la plus fréquente pour la période : ici, le 1 est opposé au 2, le 3 au 5 et le 4 au 6.
- Éléments de ceinture à décor biseauté. La plaque-boucle de ceinture (Inv. NTB14-S2-T3-013-118 – fig. 18, pl. IV, 13) présente une boucle décorée de deux animaux affrontés, et à gauche des motifs de croisillons dans des casiers, au-dessus, en-dessous et à droite des entrelacs également dans des casiers. Une plaque losangique (Inv.



Fig. 17. Développement des dés en os de la T3 (NTB14-S2-T3-013-099, 151, 155) : le 1 est opposé au 2, le 3 au 5 et le 4 au 6. Photos P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.



Fig. 18. Plaque-boucle (avec détail de la boucle) et ferret de ceinturon de la T3 (NTB14-S2-T3-013-118 et 141).
Photos P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

NTB14-S2-T3-013-121) présente des entrelacs placés dans un cercle central. Une plaque rectangulaire (Inv. NTB14-S2-T3-013-142) est entourée de part et d'autre d'une plaque triangulaire, toutes présentent également des entrelacs. Le ferret (Inv. NTB14-S2-T3-013-141 – fig. 18) situé à l'extrémité retombante de la ceinture présente des entrelacs ainsi que deux animaux affrontés. Le passe-lanière terminé par des extrémités lunulaires (Inv. NTB14-S2-T3-013-120) présente aussi des incisions et des entrelacs. Cet élément de ceinture a été découvert sur le couteau. Les plaques étaient fixées à la ceinture par de petits rivets encore présents sur certaines parties. Cette ceinture correspond au type A de H.W. Böhme. Ce type de ceinture apparaît vers 365 apr. J.-C. et est, selon Böhme, toujours trouvé dans des tombes liées à des sites militaires (55 % dans des cimetières liés à des fortifications de hauteur). Selon lui, ces ceintures seraient en lien avec le service militaire et ne seraient pas portées par des civils. Souvent trouvées en association avec des armes, elles sont connues jusqu'au premier tiers du V^e siècle (Böhme 2008 : 71-103). Des types semblables sont entre autres connus à Samson (Dasnoy 1968 : pl. III et pl. V), Oudenburg (Mertens & Van Impe 1971 : Pl. II), Furfooz (Dasnoy 1969 : fig. 15) et Vieuxville (Vrielynck 2010 : 27, 47).

- Couteau/poignard en fer (Inv. NTB14-S2-T3-013-100 – pl. IV, 2) : sa longueur conservée est de 14,9 cm. Les deux côtés de la lame sont légèrement incurvés. Un renflement sépare partiellement la lame de la soie d'emmanchement. Ce type de couteau se rencontre dans les nécropoles tardo-romaines en Gaule et est daté du milieu du IV^e siècle au milieu du V^e siècle (Sindonino *et al.* 2016 : 45-60).
- Plaquettes fragmentaires de peigne en os (NTB12-F1-T1-004-002 – pl. 2, 8) dont la longueur conservée est de 6,4 cm. Il s'agit de fragments d'un double peigne révélant une partie de décoration très soignée, mais il a été très endommagé par l'intrusion du détectoriste. Des types semblables ont été trouvés à Samson (Dasnoy 1968 : n°1, pl. V) et à Abbeville-Homblières (Pillooy 1883 : pl. V).
- Hache à tranchant symétrique (Inv. NTB14-S2-T3-013-092 – pl. IV, 1). Ce type de hache large connaît

plusieurs parallèles dans des tombes datées de la première moitié du V^e siècle, notamment à Vireux-Molhain, Furfooz, Samson et Haillet (Lémant 1985 : 86). Elle est attestée jusqu'au début de l'époque mérovingienne (Legoux, Périn & Vallet 2004 : type 6, attesté jusque 520/530).

- Style (?) en fer d'une longueur de 12,2 cm. L'objet se termine en pointe à une extrémité et en palette à l'autre (Inv. NTB14-T3-143 – pl. IV, 3).
- Fragment de pierre à aiguiser en grès quartzitique (Inv. NTB14-S2-T3-013-088).
- Plaquettes décorées en os d'une longueur conservée de 5,6 cm et d'une largeur conservée de 1,6 cm pour le plus grand morceau (Inv. NTB14-S2-T3-013-232 – pl. V, 1). Elles ont été découvertes lors de la restauration du "style", prélevé en motte en raison de sa fragilité. La forme de ces fragments de fines plaquettes décorées d'ocelles et présentant des traces de petits rivets de fixation suggère qu'il s'agirait de fragments d'un peigne, ou encore d'éléments de parement d'un manche ou d'un étui.

Les clous

Les quatre tombes ont livré des clous de cercueil d'une longueur conservée approximative comprise entre 0,54 et 0,95 cm. Ceux-ci étaient encore pour la majorité en place dans les tombes 1, 3 et 4. Deux des six clous dont les dimensions s'apparentent aux précédents ont également été découverts dans la tombe 2 arasée et pourraient correspondre à des clous de cercueils, les quatre autres sont trop fragmentaires. La tombe 1 en a livré six en place (pl. I, 8), la tombe 2 cinq dont trois fragmentaires (pl. II, 17), la tombe 3 dix-sept (pl. V, 2) et la tombe 4 seize dont deux fragmentaires (pl. V, 6). Ces clous ont une tête plate et une tige de section carrée s'affinant pour se terminer en pointe. Le matériel est assez fragmentaire et pour les clous non clairement en place, il est difficile de restituer leur dimension originelle et donc de les interpréter avec certitude.

La tombe 4 contenait cinquante-deux clous de chaussures dont trente-six retrouvés rassemblés aux pieds du défunt (pl. V, 5). Les tiges sont fragmentaires et les têtes

bombées de diamètre approximatif compris entre 0,4 et 0,7 cm. Les longueurs conservées varient entre 0,12 et 0,20 cm. Les tombes 1 et 3 ont également livré quelques clous de chaussures épars dans le remplissage.

Les monnaies (C.L.)

Inventaire

La tombe 1, intacte, a livré une monnaie. La mandibule du squelette, suite à la décomposition du corps, s'était affaissée et reposait sur la cage thoracique, tout en restant en connexion avec le crâne. La siliqua a été découverte dans la terre qui remplissait cette mandibule. Le prototype de cette imitation est probablement la siliqua frappée à Trèves *RIC X*, 1360. La légende de l'exergue est la version rétrograde de *COMOB*, que l'on trouve normalement à l'exergue du solidus. *COMOB* est l'abréviation de *Comes Obryzicus*, le comte des largesses privées, un haut fonctionnaire du Trésor romain responsable de la frappe de l'or. Cette mention n'a pas sa place sur une monnaie d'argent. À l'exergue d'une siliqua officielle, on trouverait l'indication de l'atelier monétaire où elle fut frappée.

- Inv. NTB12-F1-T1-006-100
Imitation de siliqua au nom d'Honorius (fig. 19, pl. II, 9)
Atelier indéterminé en Gaule, début V^e siècle.
Droit : DN HONORI/VS PF AVG
Buste d'Honorius à dr., diadémé, drapé et cuirassé.
Revers : ROTIV DVVA ; à l'exergue, ROMO
Rome casquée, assise à gauche sur une cuirasse, tenant un globe surmonté d'une Victoire la couronnant de la main droite, une lance, pointe en bas, de la gauche. Entre la déesse et la lance, ligne verticale de globules.
Argent : 0,71 g ; 12 h ; 16 mm. Ébréchure à 3 heures.
La légende du revers est rétrograde. Le graveur imitant la monnaie romaine originale a oublié qu'il devait graver son coin en négatif pour obtenir la légende en positif sur ses monnaies. La légende originale, inversée sur cette imitation, se lit VICTORI/A AVGGG.
RIC X, 1360, pour le prototype romain.

Le mobilier de la tombe 2, en grande partie détruite par les labours, ayant été dispersé, une prospection de la surface du champ de maïs autour des deux tombes fut décidée. Cette prospection livra deux monnaies supplémentaires. Ces deux pièces pourraient provenir de la tombe 2, mais leur position dans le haut du champ, alors que d'autres



Fig. 19. Imitation de siliqua au nom d'Honorius (NTB12-F1-T1-006-100).

Photo P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

fragments du mobilier de cette tombe, entraînés par les charruages et les pluies, ont été retrouvés en contrebas, rend cette hypothèse peu probable. Un lien avec les tombes reste cependant possible. Ces monnaies peuvent provenir d'une tombe totalement détruite par les labours, avoir été lancées en guise d'offrande sur le sol du cimetière, ou encore, avoir été perdues par des proches des personnes inhumées.

- Inv. NTB12-SURF-010 (pl. V., 12)
As du Haut-Empire indéterminé, I^{er}-II^e s.
Buste à dr.
Ae : 6,06 g ; 23,2 x 23,8 mm.
- Inv. NTB12-SURF-144 (pl. V, 13)
Empereur indéterminé : Gratien, Valentinien II, Théodose I, Magnus Maximus ?
Arles, 1^e officine, 378-388.
Droit : peut-être LN, ce qui pointerait vers Valentinien II.
Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr.
Revers : [REPARATIO REI]PVB, à l'exergue PCON
L'empereur marchant à g., tenant une Victoire sur un globe de la main g., relevant la République agenouillée.
Aes : 4,34 g ; 11/12 h ; 21,3 x 22,4 mm.
RIC IX, Arles, 20 ou 26.

La tombe 3 contenait un homme entouré d'un riche mobilier. Le crâne avait été brisé en de nombreux fragments, sans doute lorsque le cercueil de bois, attesté par les clous qui maintenaient les planches jointes, céda sous le poids du remplissage de la tombe. Cet effondrement écrasa également un contenant en matière organique, cuir ou tissu, dont des fragments furent repérés lors de la fouille, et dispersa son contenu, 3 dés en os et 5 petites monnaies d'alliage cuivreux (fig. 20 – pl. IV, 7 à 12).

- Inv. NTB14-S2-T3-013-114
Constantin II.
Arles, mi-328-329.
C'est en 328 qu'Arles fut rebaptisée Constantina en honneur de Constantin II.
CONSTANTINUS IVN NO[B C]
Buste lauré, drapé et cuirassé à g.
VIRTVS / CAESS / S / F / SCON[
Porte de camp.
Nummus : 2,40 g ; 12 ; 19 x 20,2 mm.
Traces d'argenture.
RIC VII, Arles 322.

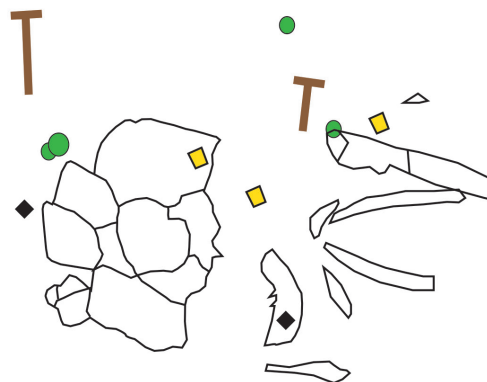


Fig. 20. La tombe 3, détail du relevé : le crâne, 4 des 5 monnaies, 3 dés et 2 clous.

- Inv. NTB14-S2-T3-013-115
Empereur et atelier indéterminés.
Imitation d'aes 4 au revers VICTORIA AVGG, 388-402.
Buste diadémé à dr.
VIÇ [
Victoire debout.
Aes 4 : 0,63 g ; 12 ; 13,1 mm ; ébréchée.
Prototype : RIC IX, 97.
- Inv. NTB14-S2-T3-013-116
Indéterminée.
Alliage cuivreux : 0,61 g ; 11,7 mm.
Seul est reconnaissable un fragment de grènetis.
- Inv. NTB14-S2-T3-013-117
Empereur et atelier oriental indéterminés.
388-402.
Buste diadémé à dr.
Victoire debout, tenant un captif (?), tournée vers la g.
Aes 4 : 0,78 g ; 12 ; 13,8 mm.
- Inv. NTB14-S2-T3-013-122
Alliage cuivreux : 0,40 g ; 12,2 mm.
- Inv. NTB14-S2-T3-013-154
Trois fragments trouvés au tamisage, deux cuivreux et un en os. Masse des fragments cuivreux : 0,36 g. Ces 2 fragments pourraient être les restes d'une monnaie.

Datations

La première chose que les archéologues demandent aux monnaies trouvées en fouille, ce sont des dates. Une monnaie identifiable livre la date de son émission, ou au moins une période, par exemple les années de règne de son émetteur. Les monnaies sont rarement perdues l'année même où elles ont été frappées, et un espace de temps parfois long s'écoule entre cette date de production et la date à laquelle elles sortent de la circulation. Une monnaie trouvée en fouille donne donc un *terminus post quem*, une date à partir de laquelle elle peut avoir été perdue ou, comme ici, déposée dans une tombe. Une seule des monnaies trouvées dans les tombes du *Tienne del Baticulle* peut participer à leur datation, l'imitation de siliques frappées dans le courant du V^e siècle, pour autant que les quatre tombes soient contemporaines, ce qui est probable mais non assuré. Étant la monnaie la plus récente trouvée sur le site, c'est elle qui donne le *terminus post quem* le plus proche de l'utilisation du cimetière. Or, c'est une monnaie difficile à dater précisément.

Le prototype de cette pièce, la monnaie officielle que son graveur a imitée, est aujourd'hui bien identifié. Il s'agit sans aucun doute de la siliques RIC X 1360 frappée à Trèves au nom d'Honorius, l'empereur qui régna sur la partie occidentale de l'empire romain de 395 à 423. Un seul exemplaire de cette pièce a été découvert à Trèves, portant à l'exergue du revers la mention TRMS qui désigne l'atelier monétaire de cette cité. Trèves a frappé monnaie pour deux usurpateurs, les empereurs Constantin III (407-411) et Jovin (411-413). La siliques au nom d'Honorius a un style très proche de celles de Constantin III et Jovin. Pour cette raison, elle est généralement datée de la même période, soit dans les quelques mois qui séparent les règnes des

deux usurpateurs, en 411 (Grierson & Mays 1992 : 206), soit juste après la mort de Jovin, en 413 (RIC X : 136). Dans les deux cas, les monnayeurs de Trèves auraient continué à frapper le type monétaire dont la production avait commencé sous Constantin III.

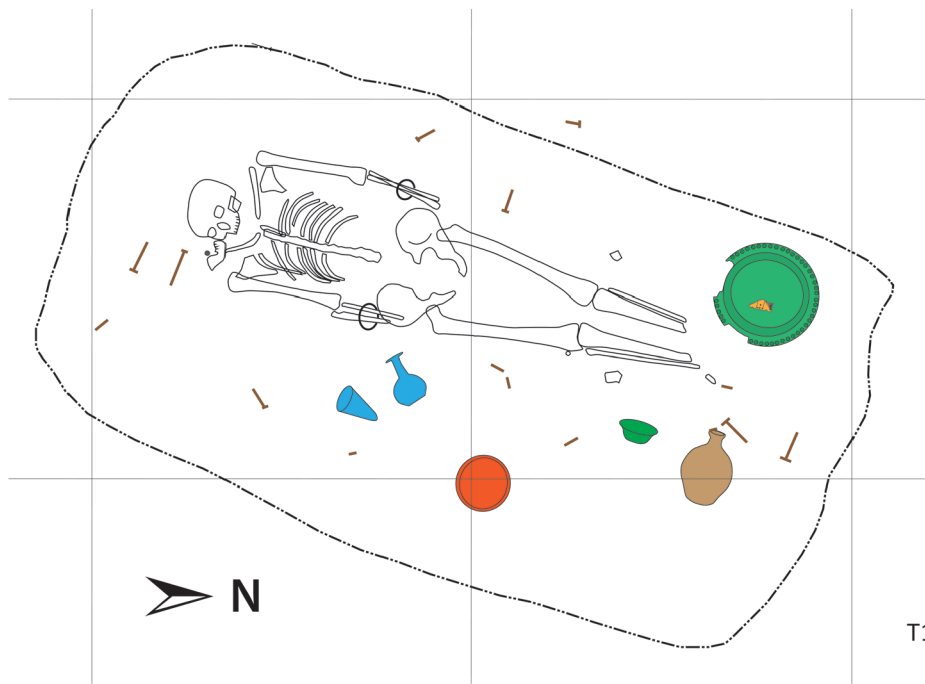
Cette date – 411, 413 ou peu après 413 – ne vaut que pour la monnaie officielle. Les imitations de cette monnaie sont beaucoup plus courantes que cette unique pièce originale trouvée à Trèves. Trois exemplaires ont été trouvés intégrés dans le collier d'une femme inhumée dans le courant du V^e siècle à Heilbronn-Böckingen, en Germanie (Alföldi 1962). La tombe 163 de la nécropole de Vieuxville (province de Liège, à environ 90 km de Nismes) a livré un autre exemplaire (Lauwers à paraître, réf. de la monnaie : 163.5b). Cette tombe était située dans la partie nord de la nécropole et datée entre ca 420/30 et 450/60. Ces pseudo-siliques ne peuvent avoir été frappées qu'après les pièces officielles. Le ou les graveurs des imitations ont disposé de ces monnaies officielles, qui devaient donc être en circulation au moment de la production des imitations.

La monnaie trouvée dans la mandibule de la défunte de la tombe 1 de Nismes a donc été frappée après 411 ou 413, ce qui donne un *terminus post quem* à cette tombe. Le temps pour le prototype officiel de participer à la circulation monétaire, d'être copié, puis le temps pour l'imitation de circuler, de voyager jusqu'à Nismes : tout cela n'est pas mesurable et peut se chiffrer en années comme en décennies.

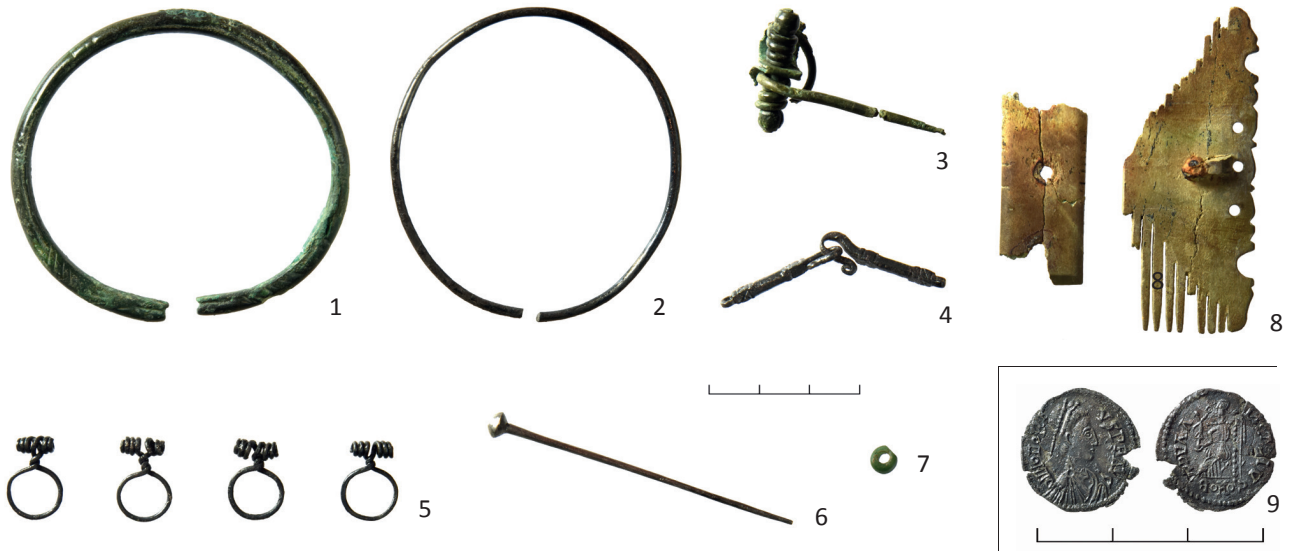
Les autres monnaies trouvées sur le site sont toutes antérieures à la frappe de la siliques originale d'Honorius. Les monnaies romaines sont nombreuses dans les cimetières tardo-romains et mérovingiens. Catherine Van Hoof a étudié les monnaies trouvées dans 38 nécropoles belges utilisées entre 350 et la fin du VII^e siècle. Les monnaies romaines antérieures au V^e siècle y sont le plus souvent largement majoritaires : 129 pièces sur un total de 175 identifiées (Van Hoof 1991 : 97). Les fouilles les plus récentes confirment cette tendance. Olivier Vrielynck a identifié 9 monnaies romaines et 11 monnaies mérovingiennes dans les tombes de la nécropole de Bossut-Gottechain (Vrielynck à paraître). À Viesville, toutes les monnaies exhumées sont d'époque romaine (Gaëlle Dumont, communication personnelle). Utilisées soit pour leurs fonctions économiques, soit comme éléments de parure, ces monnaies ne peuvent contribuer à la datation de sites postérieurs au IV^e siècle.

Pratiques monétaires

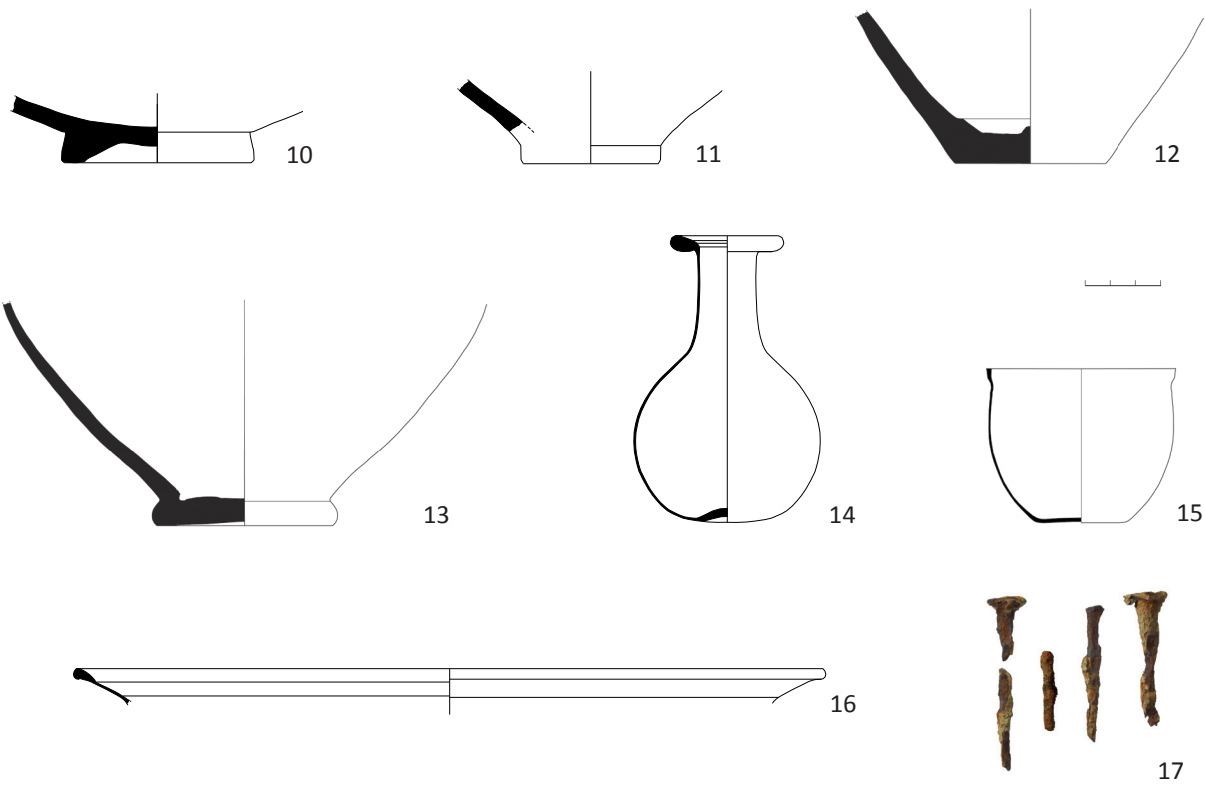
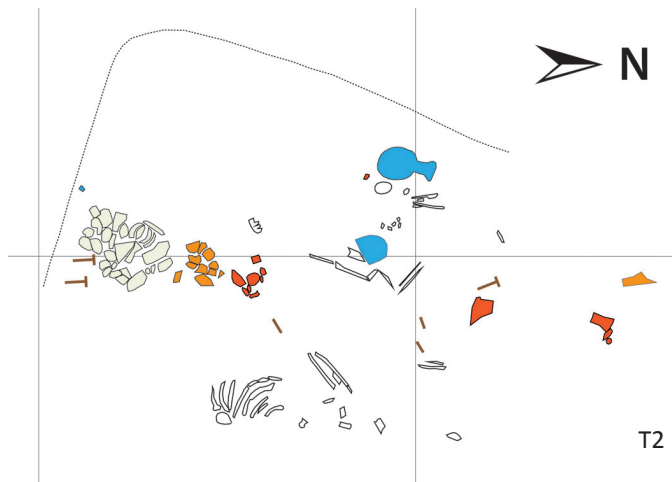
Suite à la grande migration germanique de l'hiver 406-407 et au retrait de la préfecture des Gaules de Trèves à Arles, la production monétaire dans le nord de la Gaule se fit épisodique. Des monnaies d'or et d'argent furent frappées à Trèves en diverses occasions, et certainement lors de l'accession au trône de nouveaux empereurs ou usurpateurs. Trèves fut pillée au moins trois fois dans le courant du V^e siècle, interrompant cette production. Les monnaies officielles se faisant rares, les populations gallo-romaines, habituées à s'en servir dans la vie quotidienne, produisirent de nombreuses imitations. Des pièces romaines en alliage cuivreux datant de plusieurs siècles, très usées, furent utilisées également.

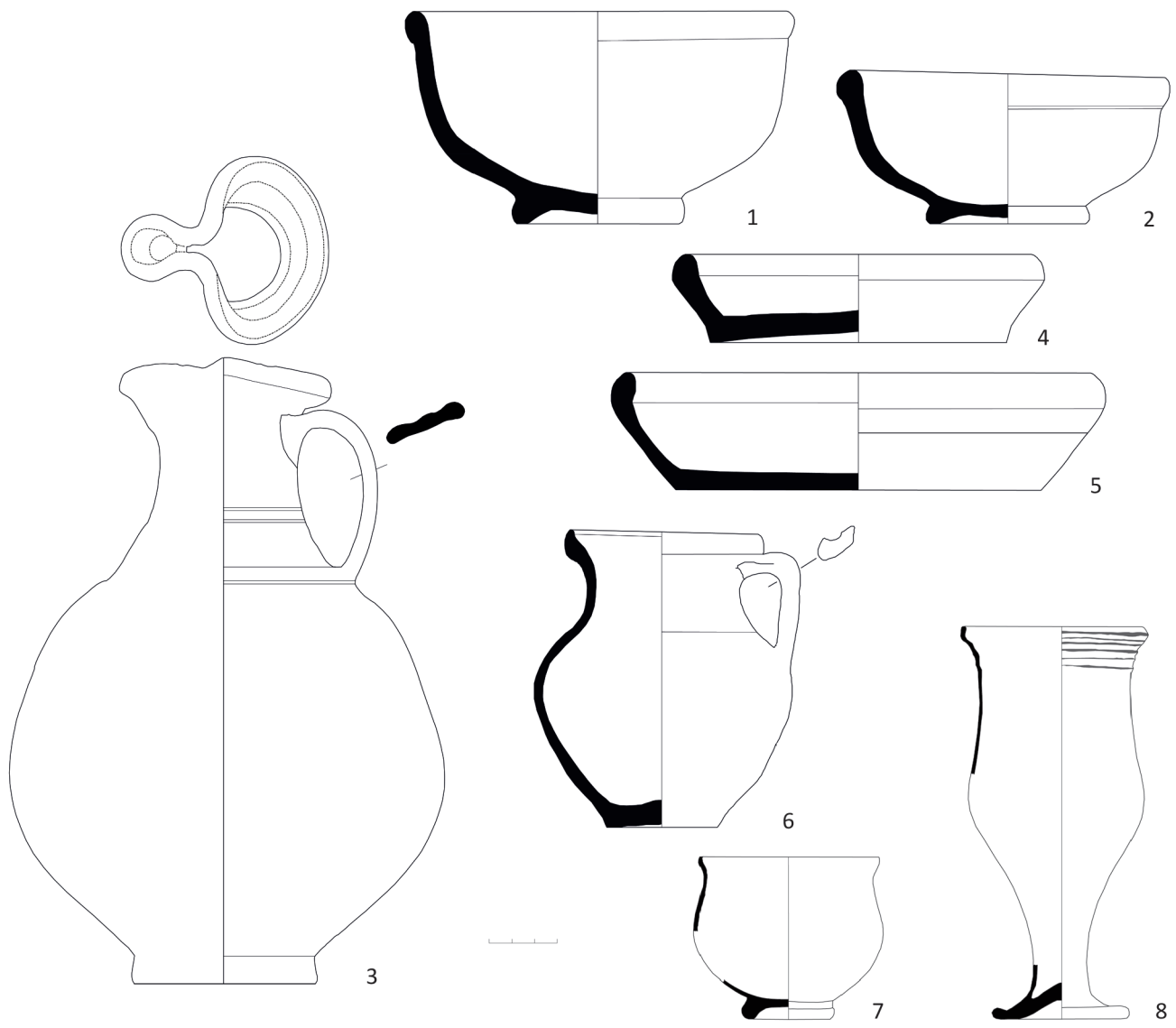
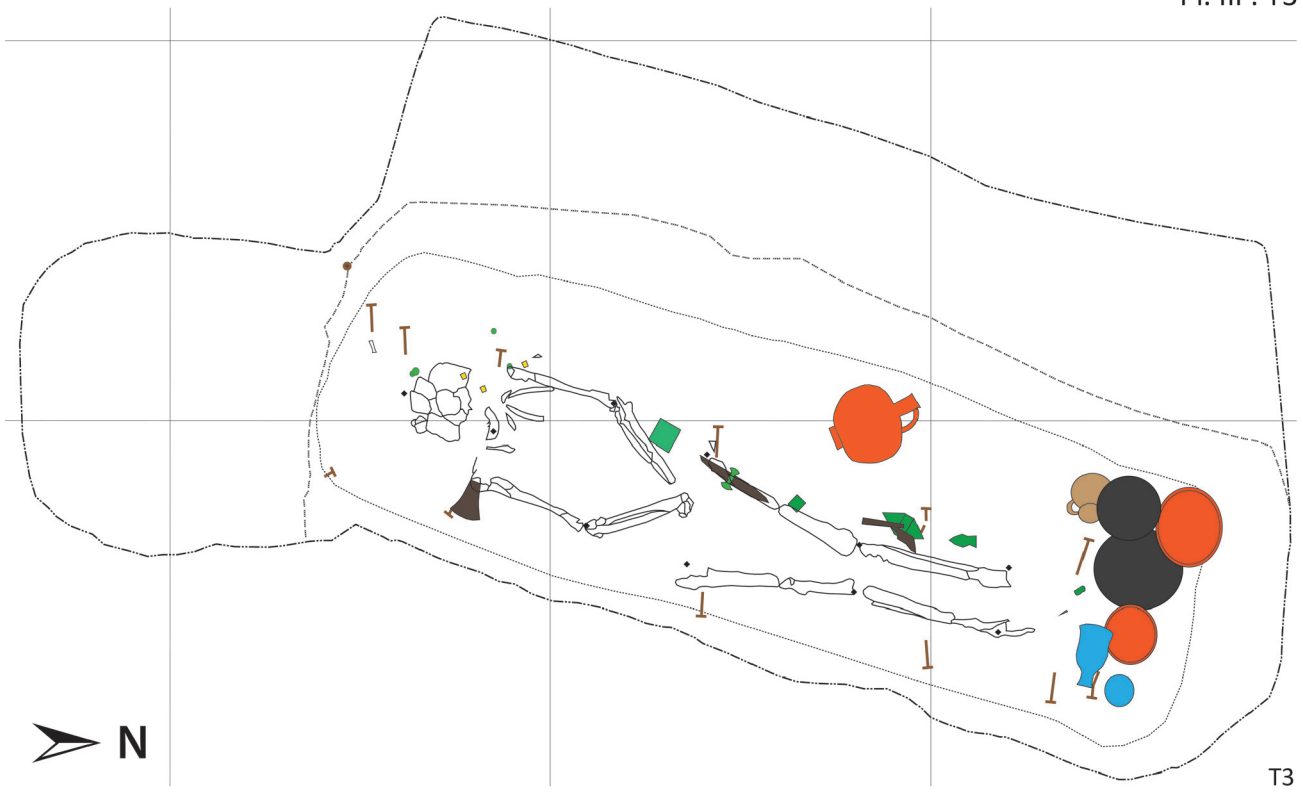


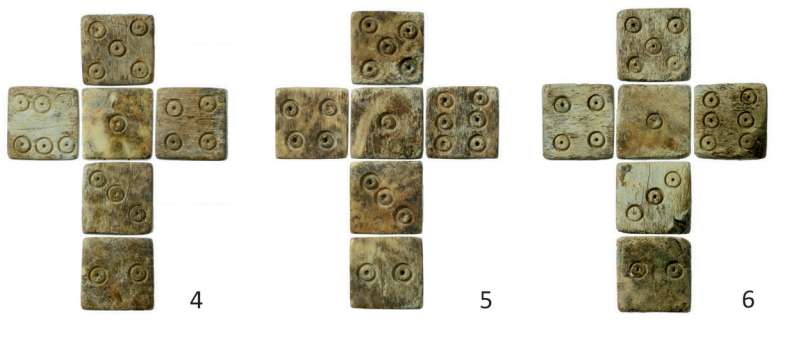
Pl. II : T1



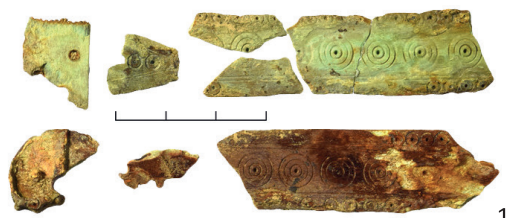
Pl. II : T2







Pl. V : T3

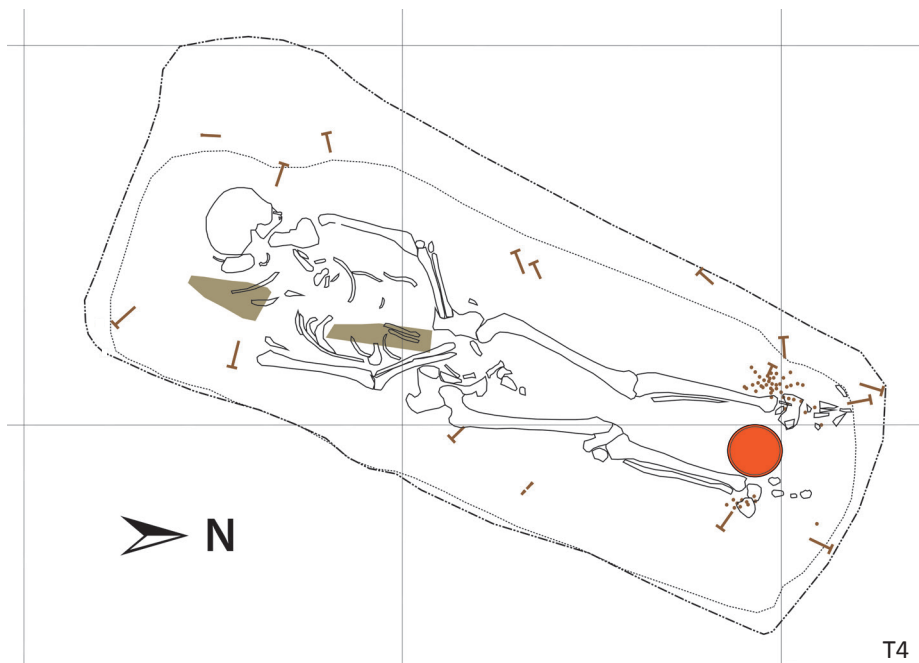


1

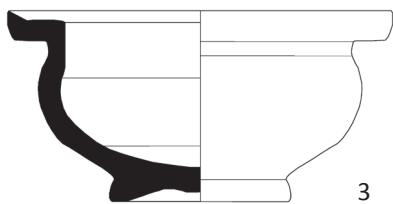


2

Pl. V : T4



T4



3



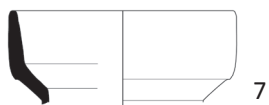
4

5



6

Pl. V : Remplissage des tombes et surface



7



8



9



10



11



12



13

Le nord de la Gaule a donc vu dans le courant du V^e siècle la circulation sans doute conjointe de monnaies très variées : pièces officielles en or et en argent, imitations en argent, pièces anciennes, certaines remontant jusqu'au I^{er} siècle av. J.-C., souvent usées au point d'être illisibles.

Les contextes de découverte de ces monnaies sont le plus souvent funéraires. Il est donc difficile de leur attribuer des fonctions économiques, leurs contextes témoignant non de leur circulation, mais plutôt de leur retrait définitif de cette circulation. Si les monnaies d'or et d'argent frappées dans le cours du V^e siècle ont certainement servi à payer la solde des militaires, et ensuite à remplir les fonctions économiques de moyen d'échange et de paiement – y compris des taxes –, d'étalon et de réserve de valeur, la question des usages de la petite monnaie romaine en contexte tardif est loin d'être résolue. Elle a fait en 2015 l'objet d'un colloque, publié l'année suivante (Bompaire *et al* 2015-2016), qui a montré la complexité de la question et ouvert quelques pistes de recherche. Chaque trouvaille de monnaie romaine en contexte médiéval est susceptible de fournir des informations sur les fonctions de ces monnaies : ont-elles réellement circulé ? Dans ce cas, sont-elles "résiduelles", ont-elles circulé sans interruption depuis l'époque de leur émission, ou ont-elles été récupérées après une période où elles n'avaient plus cours et remises en circulation au V^e siècle pour pallier le manque de petites dénominations ? Ou bien, ont-elles été récupérées uniquement pour servir de mobilier funéraire ?

Cette problématique trouve une réponse partielle dans les cinq petites monnaies de cuivre retrouvées avec trois dés et les restes de leur contenant. Il faut sans doute y voir les vestiges d'un jeu pratiqué par l'occupant de la tombe, les monnaies étant destinées à servir de mises. Le jeu de dés, accompagné de pièces de monnaies, est attesté dans les camps légionnaires du *limes* rhénan à l'époque d'Auguste (Berger 1996 : 34, cité in Lauwers 2018 : 58). À toutes les époques, les soldats ont connu de longues périodes d'inactivité, durant lesquelles le jeu et la boisson furent souvent les seules distractions. La persistance de la pratique du jeu avec mises en numéraire, des camps légionnaires du I^{er} siècle ap. J.-C. jusqu'aux garnisons ou aux colons militaires francs du V^e, n'a rien qui puisse surprendre. Les monnaies de la tombe 3 du *Tienne del Baticulle* témoignent de cette continuité.

La siliqua de la tombe 1, trouvée dans la bouche de la défunte, relève d'une autre pratique, funéraire celle-ci. La monnaie placée dans la bouche d'un défunt est généralement appelée *obole à Charon*, en référence à un rite grec bien identifié tant par les textes grecs et romains que dans des contextes archéologiques. Cette pièce serait destinée à payer l'entrée dans le royaume des morts, ou le passage du fleuve séparant les vivants des morts. Cette interprétation, venue du monde grec et appliquée à des contextes et des périodes très différents, ne fait plus l'unanimité parmi les chercheurs (Duchemin 2012 : 130-133 & 178-181 ; Duchemin 2019 ; Lauwers 2018 : 67-70 ; Lauwers à paraître).

Aucun texte ne vient l'appuyer pour les périodes tardo-romaine et mérovingienne. La pratique connaît d'ailleurs de nombreuses variations, tant en fréquence – nombre de

cas par cimetière et par époque – qu'en modalités – une pièce, plusieurs pièces, la plus petite disponible, ou au contraire une pièce d'argent ou d'or, inhumations avec ou sans autres mobiliers funéraires. Elle est bien attestée dans les cimetières du V^e siècle du nord de la Gaule. Dans les tombes de la nécropole tardo-romaine et mérovingienne de Vieuxville datées de la première moitié du V^e siècle au milieu du VII^e siècle, 18 monnaies sur 23 se trouvaient soit dans la bouche des défunts, soit, les corps ayant été mal conservés, à proximité immédiate des dents ou de la mandibule (Lauwers à paraître). Il s'agissait donc bien d'une pratique privilégiée à cette époque.

La plupart de ces tombes contenaient également d'autres types de mobilier funéraire : vaisselle de terre cuite et de verre, armes, bijoux, témoignant de la même culture matérielle que les tombes du *Tienne del Baticulle*. Le dépôt d'une monnaie dans la bouche d'un défunt ne doit donc pas se comprendre comme un rite isolé, mais comme un élément d'un ensemble de pratiques accompagnant l'inhumation d'un membre d'une famille ou d'une société.

Ces pratiques forment un *fait anthropologique global* (Duchemin 2019 : 42) et ont pour fonction de mettre en scène la séparation entre le mort et les vivants, au profit des vivants qui y assistent. Dans ce cadre, la monnaie dans la bouche peut avoir plusieurs fonctions : solder les comptes entre le mort et les vivants, représenter l'ensemble de sa richesse en numéraire, ou encore, reproduire une tradition antique dont le sens s'est peu à peu perdu.

Les ossements d'animaux (Q.G.)

Description

De manière générale, les restes fauniques retrouvés sur le site funéraire du *Tienne del Baticulle* sont assez fragmentés. Trois tombes ont livré des offrandes animales, les tombes 1, 2 et 3. La tombe 2 a fait l'objet d'un tamisage sur mailles de 4 et 1 mm.

Tombe 1

La tombe 1 contenait les restes d'une femme. Elle a également livré des fragments de tibiotarse (os de la patte) de coq domestique ainsi qu'une incisive inférieure de lait de porcelet. Ces restes fauniques ne sont pas brûlés.

Tombe 2

La tombe 2, la plus riche en restes fauniques, bien que très arasée par les labours, a livré un squelette de poule quasiment complet, incluant des fragments de sternum, vertèbres, coxal, coracoïde, humérus, ulna et tibiotarse. La tête et l'extrémité des pattes sont absentes, ce qui suggère que la carcasse en était débarrassée lors de son dépôt. Les côtés gauche et droit du corps sont représentés. La présence d'os médullaire, un dépôt de calcium accumulé par les poules en vue de constituer la paroi des œufs, indique qu'il s'agit bien d'une femelle adulte.

Les restes d'un porcelet non brûlés ont également été mis au jour. La tête (crâne et mandibule), une scapula (omoplate), un humérus et un tibia sont présents. La quatrième prémolaire inférieure de lait non usée indique un animal mort peu de temps après la naissance (Hambleton 2001).

Quelques restes intrusifs ont été récoltés par tamisage, à savoir des animaux qui n'ont pas été déposés volontairement dans la tombe (Gautier 1986). Ils comprennent un fragment de coquille d'escargot, une incisive de rongeur et un fragment de coxal de lapin. Ce dernier a été introduit au cours du Moyen Âge et n'était pas présent dans nos régions à l'époque romaine (Van Damme & Ervynck 1993), il s'agit donc d'une intrusion tardive. Un fragment de puppe de mouche, pourrait avoir été introduit dans la tombe avec le cadavre lors de son enterrement mais son excellent état de conservation invite à la prudence.

Tombe 3

La tombe 3 contenait les ossements d'un homme plutôt jeune. Les offrandes animales associées, non brûlées, incluent le squelette d'un coq domestique quasiment complet, comprenant des fragments de sternum, vertèbre, côte, scapula, ulna, radius, carpométacarpe, phalange antérieure, fémur, tibiotarse, tarsométatarse et phalanges postérieures. Tant le côté droit que le gauche sont représentés. La tête est manquante, ce qui laisse supposer qu'elle a peut-être été éliminée avant le dépôt de la carcasse. L'absence d'os médullaire ne permet pas d'identifier le sexe de cet individu adulte ou subadulte. S'y ajoutent les fragments d'un porcelet dont la tête, un coxal, un fémur, un ulna et une phalange ont été récoltés. De nouveau, les côtés droit et gauche sont représentés. Les dimensions des os suggèrent un individu très jeune, sans doute mort peu de temps après la naissance, mais son âge ne peut pas être précisé.

Discussion

La présente étude confirme les observations archéozoologiques préliminaires (Cattelain & Vrielynck 2014), à savoir que les deux seules espèces animales déposées dans les tombes du *Tienne del Baticulle* sont le coq domestique et le porc. Ces animaux se retrouvent dans les trois tombes ayant livré des restes fauniques. Le porc est systématiquement déposé sous la forme de très jeunes porcelets tandis que les coqs domestiques étaient adultes et incluent au moins une poule (tombe 2). L'absence de traces de découpe ne permet pas de préciser si les carcasses ont été déposées complètes ou sous forme de pièces de viande. Les carcasses de coq domestique de la tombe 2 et 3 sont pratiquement complètes. La tête semble avoir été éliminée dans ces deux tombes, ainsi que les extrémités des pattes dans le cas de la tombe 2, des pratiques qui ont été signalées dans d'autres nécropoles (Lepetz & Van Andringa 2004). Les porcelets sont représentés par des squelettes partiels, sans qu'il soit possible de préciser si c'est un biais lié à la fouille ou s'il s'agissait réellement de portions de viande. Toutefois, compte tenu de l'absence de nombreuses parties du squelette, il est probable que les porcelets aient été déposés sous forme de pièces de viande. D'après les restes en présence, on aurait alors disposé dans la tombe 2 une tête, une épaule et une portion de jambon et, dans la tombe 3, une tête, un jarret, un jambon et un pied de porc, vu la présence d'une phalange distale.

L'absence de traces de feu laisse supposer que ces offrandes n'étaient pas cuites, même si la cuisson est loin de laisser systématiquement des traces sur les ossements. Les tendances observées au *Tienne del Baticulle* sont tout à fait comparables à ce qui a été décrit ailleurs en Gaule Belgique,

où le porc et le coq domestique accompagnent préférentiellement les défunts dans les dépôts funéraires (Lepetz & Van Andringa 2004). Généralement, ils deviennent même les seules espèces déposées au cours du Bas-Empire (Lepetz 1993 ; 1996). Le fait que les porcs soient déposés jeunes est aussi régulièrement signalé, de même que le choix des pièces de viande (tête, jambon et épaule) et le fait qu'elles soient apparemment crues (Lepetz 1993).

Étude anthropologique (H.D.)

Matériel et méthode

L'analyse anthropologique réalisée est macroscopique, adaptée à l'état de conservation et au stockage. Les restes osseux ont été identifiés et détaillés. Il est à noter que les lots reçus, déplacés en milieu d'étude, se composaient de plateaux dont les ossements n'étaient pas tous annotés ou libellés, ayant été, à la demande des anthropologues, prélevés en motte.

Les données démographiques (NMI, âge, sexe), les caractères discrets potentiels ainsi que les pathologies osseuses et dentaires ont été investigués.

Les squelettes

Au total, quatre lots d'ossements humains issus du même site ont été traités, étudiés et labellisés entre les mois d'août et novembre 2020. Voici le résultat de l'étude de ces éléments.

Le squelette de la T1 devait être une femme de 40 à 50 ans mesurant environ 1m56. Ses humeri présentent une ouverture septale aux épiphyses distales. Les attaches musculaires visibles sur les os sont bien marquées, indiquant une certaine activité physique et manuelle. L'hygiène dentaire de T1 se caractérise par une usure avancée, des lignes de stress (hypoplasie), d'infection buccale (abcès) et du tartre. Les os de cette femme ont gardé la trace d'une probable fracture cicatrisée de la clavicule droite, d'une sinusite maxillaire et de marqueurs de stress sur les os longs (périostite). Ces données pathologiques suggèrent des troubles métaboliques (carences ou autres) remontant à l'adolescence.

Les ossements préservés pour la T2 ne permettent pas d'identifier d'éléments probants concernant cet individu (indéterminé).

Le squelette de la T3 devait être un homme d'environ 30-40 ans mesurant entre 1m60 et 1m75. Plusieurs traits non-métriques sont visibles sur les os crâniens et calcaneums (ossicule bregma, foramen pariétal et double facette du calcaneum). Les attaches musculaires sont peu visibles sur les ossements de cet individu, néanmoins les huméri d'apparence trapue et tordue suggèrent également une activité manuelle particulière. L'hygiène dentaire de T3 se caractérise par une usure sévère, des lignes d'hypoplasie de l'émail, des caries, des pertes antemortem et du tartre. Quelques traces de troubles articulaires sont notables sur la colonne vertébrale. Les os longs des membres inférieurs présentent également des traces de périostite, qui pourraient être attribuées à des blessures, des infections ou stress métaboliques. L'absence d'autres éléments empêche d'obtenir un diagnostic plus précis.

Le squelette de la T4 devait être un homme d'environ 30-50 ans (critères contradictoires), mesurant entre 1m58

et 1m70. Quelques traits non-métriques sont remarquables sur les os de cette personne : foramen pariétal, facette de Poirier, 3^e trochanter et double facette du calcaneum. L'hygiène dentaire de T4 se caractérise par une usure légère, des caries, du tartre et des lignes d'hypoplasie. Une fracture mal cicatrisée apparaît sur l'ulna droit. L'épaisseur irrégulière de la mandibule et les traces de périostite sur le tibia droit suggèrent un cas d'infection osseuse ou un stress métabolique. L'état de conservation des os ne permet pas d'approfondir ce diagnostic.

Rapport du squelette T1

Ces ossements correspondent très probablement à ceux d'un individu de sexe féminin d'environ 40-50 ans (fig. 21). Les mesures d'os longs proposent une stature de 1m56 environ. Ce squelette présente un trait non-métrique particulier : l'ouverture septale aux épiphyses distales des humeri.

Globalement, on peut noter que les articulations sont plutôt petites mais les os sont marqués de fortes attaches musculaires, particulièrement au niveau des clavicules, humérus, ulnas, fémurs et tibias. Les humeri ont une apparence plutôt trapue et tordue, suggérant une activité manuelle très probable importante.

En matière d'affections dentaires, des lignes - quelque peu pointillées - d'hypoplasie sont notées sur l'émail des dents des canines et prémolaires inférieures. Des traces de calculi y sont également repérées. Un abcès péri-apical est apparu au niveau de la racine de la seconde incisive gauche.

Quant aux pathologies, différentes modifications antemortem sont remarquables malgré l'état de conservation. La clavicule droite est plus courte que la clavicule gauche, suggérant une ancienne fracture cicatrisée depuis plusieurs années. Le sinus maxillaire droit présente des spicules, soulignant les traces d'une sinusite maxillaire. Ce type d'infection respiratoire est régulièrement observable en corrélation avec les affections dentaires, telles qu'un abcès. De plus, le tibia droit est marqué de périostite sur les faces postérieure et

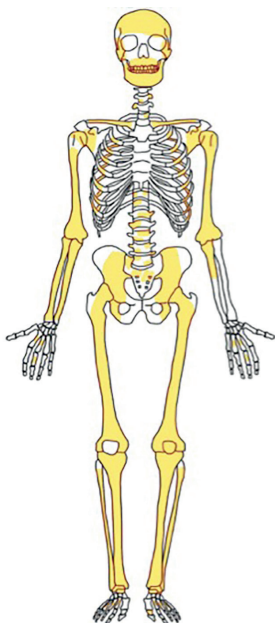


Fig. 21. Inventaire-diagramme des ossements T1.
DAO Hélène Deom, Métaphyse (Anthropologie).

latérale, sous forme de lignes partiellement cicatrisées et légèrement gonflées par endroits, notamment sur l'arête latérale (côté fibula). Il est à noter que ce type de symptôme peut apparaître autant en lien avec des blessures ou des infections. Des ostéophytes sont en outre remarquables sur les bords inférieurs et articulaires d'une phalange proximale de mains. La croix interne de l'os occipital apparaît imprimée de manière asymétrique. Les métaphyses proximales des ulnas et les distales des fémurs laissent apparaître une très légère impression de ligne persistante. Ces observations, combinées à l'hypoplasie de l'émail, suggèrent un désordre métabolique, tel que d'un stress ou des carences remontant peut-être à l'enfance ou l'adolescence.

Rapport des ossements T2

Ces ossements correspondent à ceux d'un individu indéterminé. La taille et l'épaisseur corticale des fragments osseux préservés suggèrent un individu jeune et/ou de sexe féminin. L'état très fragmentaire ne permet pas de préciser davantage (fig. 22).

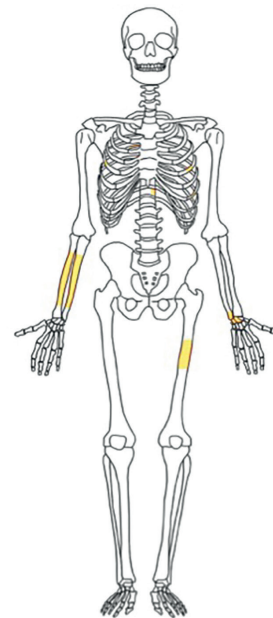


Fig. 22. Inventaire-diagramme des ossements T2.
DAO Hélène Deom, Métaphyse (Anthropologie).

Rapport du squelette T3

Ces ossements correspondent très probablement à ceux d'un individu de sexe masculin d'environ 30-40 ans (fig. 23). Les mesures d'os longs proposent une stature entre 1m60 et 1m75 environ. Ce squelette présente quelques traits non-métriques particuliers : l'ossicule bregma, le foramen pariétal et la double facette du calcaneum. Les humeri ont une apparence plutôt trapue et tordue, sans marque particulière des attaches musculaires, ce qui suggère une activité manuelle très probablement importante.

En matière d'affections dentaires, des lignes - quelque peu pointillées - d'hypoplasie sont notées sur l'émail des dents des incisives et canines inférieures. Des traces de calculi y sont également repérées. Plusieurs dents sont cariées, notamment la première prémolaire (P3) droite au

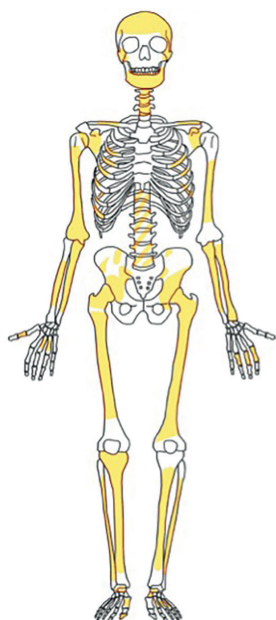


Fig. 23. Inventaire-diagramme des ossements T3.
DAO Hélène Deom, Métaphyse (Anthropologie).

niveau mésial et lingual. La plupart des molaires inférieures a également été perdue antemortem.

Quant aux pathologies, différentes modifications antemortem sont remarquables malgré l'état de conservation. De légers syndesmophytes sont notés sur quelques vertèbres, indiquant quelques problèmes articulaires au niveau de la colonne vertébrale. Les fémurs, tibias et fibulas présentent des traces de périostite cicatrisée par endroits sur les diaphyses. Ce type de symptôme peut apparaître autant en lien avec des blessures ou des infections. Ces observations, combinées à l'hypoplasie de l'émail, suggèrent plutôt un stress métabolique remontant peut-être à quelques temps.

Rapport du squelette T4

Ces ossements correspondent très probablement à ceux d'un individu de sexe masculin d'environ 30-50 ans (fig. 24). Il est à noter que les marqueurs habituels de l'âge au décès sont plutôt contradictoires : l'usure dentaire peu élevée contraste fortement avec l'état d'oblitération des sutures crâniennes et l'apparence des surfaces auriculaires. Les mesures d'os longs proposent une stature entre 1m58 et 1m70 environ. Ce squelette présente quelques traits non-métriques particuliers : le foramen pariétal, la facette de Poirier sur fémur, le 3^e trochanter et la double facette du calcaneum.

En matière d'affections dentaires, des lignes d'hypoplasie sont notées sur l'émail des dents des canines supérieures, incisives et canines inférieures. Des traces de calculi y sont également repérées. Plusieurs dents sont cariées, notamment des prémolaires et molaires.

Quant aux pathologies, différentes modifications antemortem sont remarquables malgré l'état de conservation. L'ulna droit montre des irrégularités combinant formations osseuses et érosions au niveau de l'épiphyse proximale et de l'arête médiale de la diaphyse, suggérant une ancienne fracture mal cicatrisée depuis plusieurs années. La mandibule présente une épaisseur anormale par endroits, indiquant

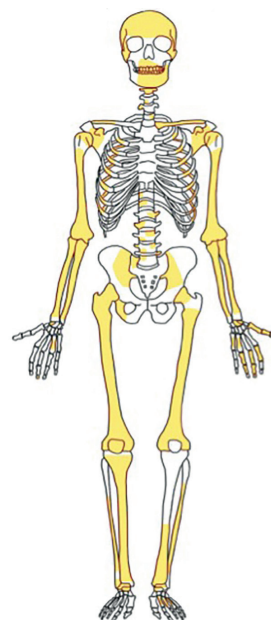


Fig. 24. Inventaire-diagramme des ossements T4.
DAO Hélène Deom, Métaphyse (Anthropologie).

une réaction osseuse probablement liée à une infection. Le tibia présente des traces de périostite cicatrisée par endroits sur la diaphyse. Il est à noter que ce type de symptôme peut apparaître autant en lien avec des blessures ou des infections. Ces observations suggèrent une infection ou un stress métabolique...

Les autres sondages réalisés autour des tombes

Le secteur des tombes

Les alentours immédiats ainsi que les couches situées au-dessus des tombes 2, 3 et 4 ont livré de nombreux tessons de céramiques romaines, quelques clous de chaussures, une dizaine de clous et des scories romaines. Les céramiques étant très fragmentaires et comportant peu d'éléments diagnostiques, nous avons opté pour une classification rapide (tab. 2). La même solution a été suivie pour tous les autres secteurs.

Les espacements entre les groupes de tombes excédant parfois 20 m, notamment sur le site de Vireux-Molhain, de nombreux sondages ont été effectués dans les quatre directions cardinales. En 2012, une surface d'environ 100 m² a été décapée à la pelle mécanique à l'est des tombes 1 et 2, aucun autre aménagement et très peu de matériel significatif n'est apparu (fig. 25).

| Types de céramiques | NR | NMI |
|---------------------|----|-----|
| Terre sigillée | 11 | 2 |
| Non tournée | 12 | 1 |
| Commune sombre | 1 | 1 |
| Commune claire | 51 | 2 |
| Stockage | 1 | 1 |
| Métallescente | 1 | 1 |

Tab. 2. Synthèse des céramiques trouvées dans le secteur des tombes.

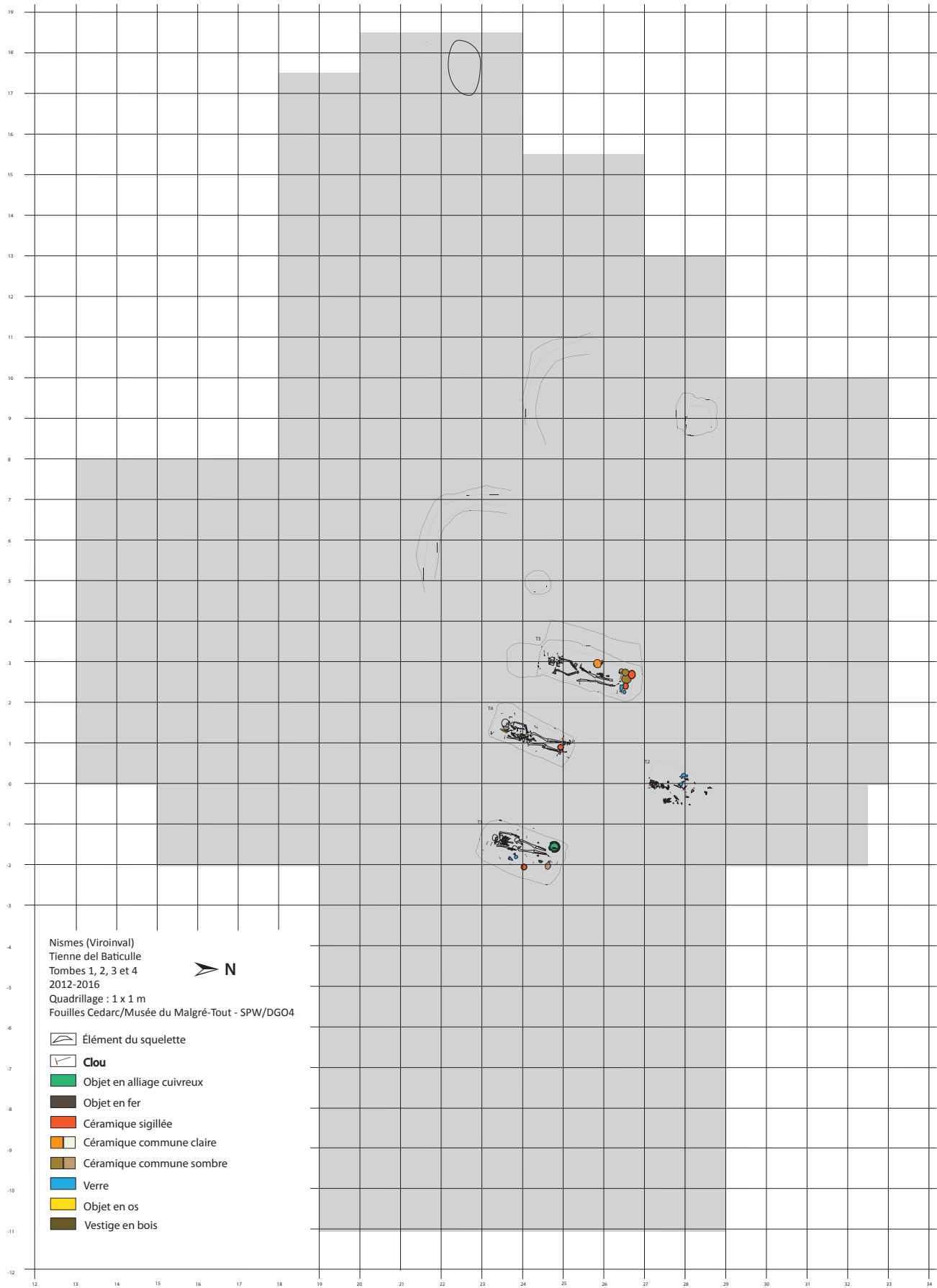


Fig. 25. Plan des différentes zones décapées avec les différentes structures dégagées entre 2012 et 2016.
 DAO P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

Nismes (Viroinval)
Tienne del Baticulle
Coupe est – 2015
Fouilles Cedarc/Musée du Malgré-Tout - SPW/DGO4

- US 001 : humus
- US 002 : couche de circulation romaine
- US 003 : schiste en place
- US 010 : couche de déblais agricoles
- Cailloutis de schiste
- Bâches agricoles

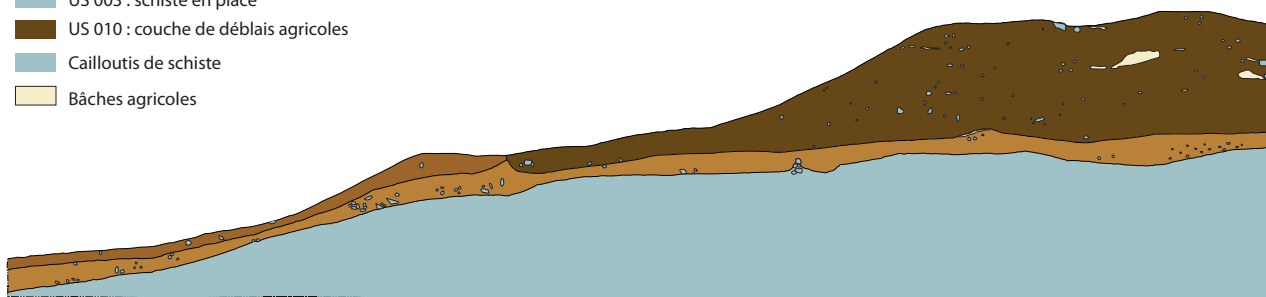


Fig. 26. Coupe stratigraphique est, 2015, montrant les déblais agricoles mélangés à de la bâche plastique.
Relevé L. Cattelain et S. Collignon. DAO L. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

Les autres secteurs

Lors de la campagne 2015, 166 m² ont été décapés (dont 62 m² à la pelle mécanique) au nord, à l'ouest et au sud du groupe des quatre tombes découvertes, en limite de zone Natura 2000. Aucune nouvelle sépulture n'a été mise au jour.

De manière générale, les niveaux de sols étaient très perturbés sur toute la surface excavée. Des mètres cubes de bâche plastique enterrée par un fermier il y a quelques dizaines d'années ont été extraits du sol sur les pentes proches du sommet du tienne. Cette bâche se trouvait par endroit à même le schiste et la couche de remblais agricoles pouvait atteindre jusqu'à 0,70 m d'épaisseur (fig. 26). Le niveau de circulation au-dessus du schiste en place contenait des tessons de céramique romaine, des clous et des scories romaines dans un rayon d'environ 6 m autour des sépultures.

Les deux rigoles en forme d'arcs de cercle

Elles mesurent approximativement 3 sur 3 m et 2 sur 2 m, sont tournées vers le bas de la pente et ont été dégagées à l'ouest et au sud du groupe de tombes (fig. 25). Elles ont livré de nombreux tessons de céramique à dégraissant calcite, ainsi que de la sigillée du Bas-Empire d'Argonne (tab. 3 à 5) et des clous de chaussure. Il se pourrait que ce dispositif permette d'orienter les eaux pluviales en les éloignant des tombes à inhumation, mais sans certitude.

| Types de céramiques | NR | NMI |
|---------------------|-----|-----|
| Terre sigillée | 3 | 1 |
| Commune sombre | 23 | 3 |
| Commune claire | 155 | 1 |

Tab. 3. Types de céramiques retrouvés dans les couches supérieures des rigoles.

| Types de céramiques | NR | NMI |
|---------------------|----|-----|
| Terre sigillée | 9 | 1 |
| Non tournée | 3 | 1 |
| Commune sombre | 14 | 1 |
| Commune claire | 94 | 1 |
| Métallescente | 3 | 1 |

Tab. 4. Types de céramiques retrouvés dans la rigole est.

Il n'est toutefois pas impossible que ces rigoles aient été réalisées après le creusement des tombes.

| Types de céramiques | NR | NMI |
|---------------------|----|-----|
| Terre sigillée | 4 | 1 |
| Non tournée | 1 | 1 |
| Commune sombre | 4 | 1 |
| Commune claire | 80 | 1 |

Tab. 5. Types de céramiques retrouvés dans la rigole ouest.

Une fosse subcirculaire

Ouverte dans le schiste, elle comporte un enduit d'hématite de couleur rouge intense. Il s'agit d'une structure anthropique d'environ 0,60 m de diamètre situé à l'ouest de la tombe 3 dont la fonction reste inconnue : elle contenait un tesson et deux petits fragments de fer indéterminés (fig. 27).



Fig. 27. Fosse subcirculaire.

Photo P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

Une fosse à plan trapézoïdal

D'environ 0,81 sur 0,96 m, elle renfermait des clous, des clous de chaussure, un tesson de céramique commune sombre et un tesson de céramique commune claire, un fragment d'os et du charbon de bois. Il pourrait s'agir d'une fosse sépulcrale non terminée (fig. 28), mais l'orientation des parois, différente de celle des tombes, ne plaide pas en faveur de cette hypothèse. Néanmoins, les travaux de



Fig. 28. Fosse à plan trapézoïdal. Photo P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

creusement n'ont pas été arrêtés pour des raisons liées à la nature du matériau, celui-ci étant facile à creuser par abattage-arrachage de fragments de schiste en suivant les plans et surfaces naturelles de débitage. L'espacement très faible des surfaces est certainement responsable de l'absence de traces d'outils.

La campagne 2016

En 2016, 51 m² ont été dégagés à la pelle mécanique à l'ouest des sépultures, sur le haut du tienne à la limite de la zone Natura 2000. Ce secteur contenait une très grande quantité de bâches et toute la terre se constituait d'une zone de remblais agricoles.

Le site du *Tienne del Baticulle* et les tombes tardo-romaines en Ardenne-Eifel

Le site du *Tienne del Baticulle* à Nismes a livré un nombre très restreint de tombes ce qui complique la comparaison avec les sites régionaux. Le matériel était de manière générale assez bien conservé dans les trois tombes intactes. La tombe 2 faisant exception car en grande partie arasée par le passage des labours. Seuls la bassine en alliage cuivreux, le peigne en os et la fibule en alliage cuivreux dans la tombe 1 sont endommagés à cause du sondage et du prélèvement effectués par le détectoriste. La plaquette en os de la tombe 3 est également fragmentaire. Celle-ci s'est probablement fragilisée avec la disparition de son support : un peigne, une garde en bois, un fourreau du poignard ou d'un autre objet. La conservation des squelettes a permis une attribution pour trois des quatre tombes.

La tombe 2 ayant livré du matériel fort fragmentaire et attesté pour la fin du IV^e siècle et le début du V^e siècle, ne permet pas une datation plus précise. C'est également le cas pour la tombe 4, la moins parée en dépôts funéraires. La tombe 1 est datée d'après sa monnaie au plus tôt des années 411-413 mais est probablement plus tardive. L'ensemble de son matériel, ainsi que le choix des dépôts alimentaires, la place dans la première moitié du V^e siècle. La tombe 3 se situe dans une fourchette comprise entre les dernières années du IV^e siècle et la première moitié du V^e siècle. Le matériel est assez homogène et ressemble très fort à ce que nous trouvons dans les autres nécropoles du bassin mosan, avec une prépondérance pour la vaisselle de table, qui diminuera avec la période mérovingienne.

Au niveau régional proche, ce matériel est à rapprocher de celui exhumé dans la nécropole très voisine de Vireux-Molhain. Les tombes 12 et 22, les plus riches du site de Vireux, contiennent des décorations de ceinturon d'un type très proche de celles de notre tombe 3, des bols Chenet 320, une cruche à ouverture trilobée, un verre tulipiforme, un fer de hache droit. Des tombes de Spontin, Vieuxville, Samson et Éprave sont également typologiquement assez proches. Des comparaisons étroites se retrouvent plus à l'est, en Allemagne, à Krefeld-Gellep (T.4755), Polch-Ruitsch (T.12), dans des découvertes isolées de Köln et de Krefeld-Gellep, et vers le nord à Rhenen, aux Pays-Bas. Au sud, des comparaisons intéressantes se rencontrent, en France, à Bailleul-sur-Thérain, Étampes, Abbeville-Homblières et Vermand (T.A – Böhme 2008).

Bien que des crémations tardives soient connues dans les sites urbains et ruraux des cités des Tongres et de Cambrai pour le IV^e siècle comme à Vieuxville (Brulet 1990 : 325),

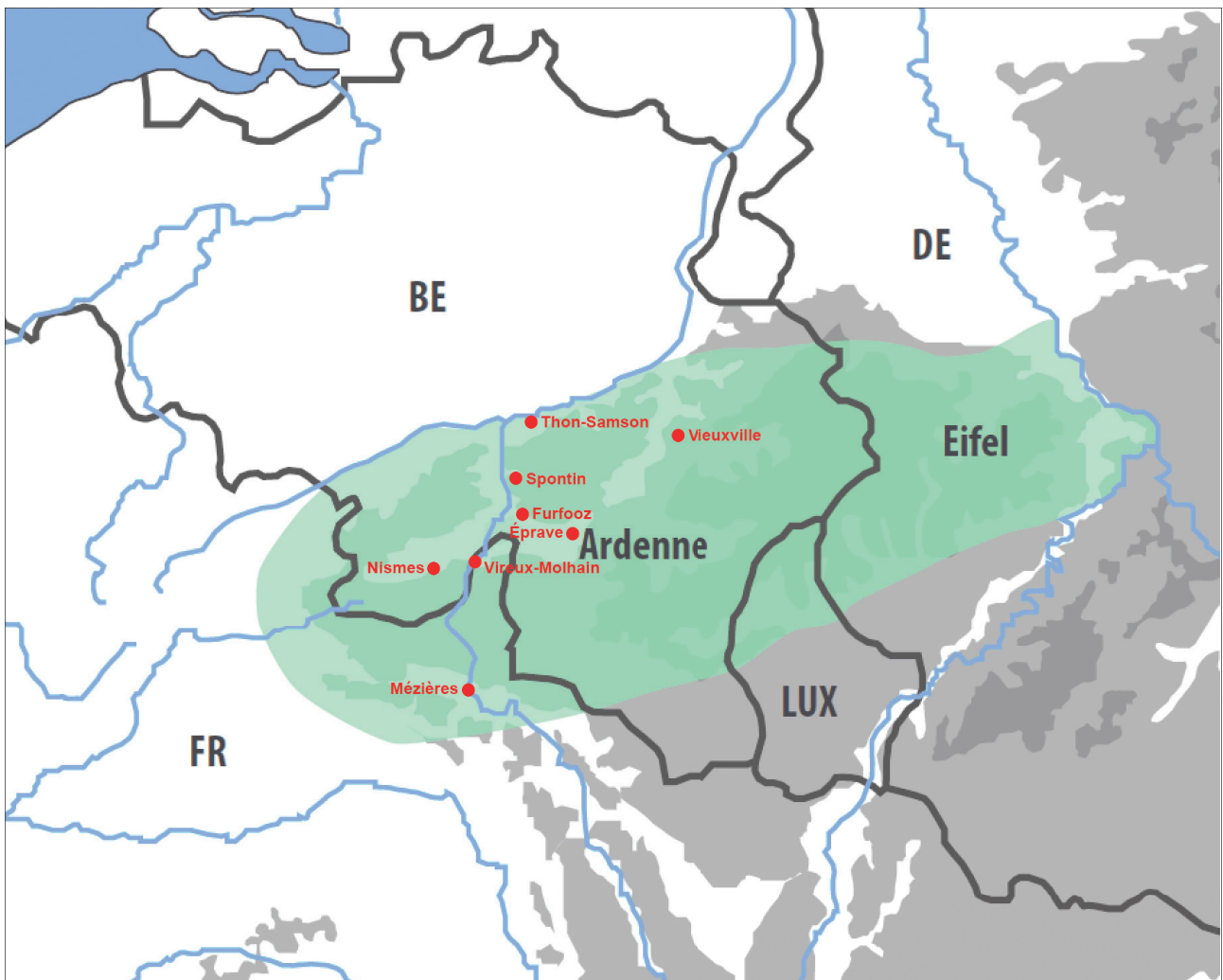


Fig. 29. Carte des sites régionaux en Ardenne-Eifel. Fond de carte A. Smolderen © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

le rite funéraire observé ici est exclusivement celui de l'inhumation. Les sépultures sont orientées sud-sud-ouest/nord-nord-est. Ce n'est pas l'orientation régionale la plus fréquente. Des occurrences ont été observées à Tournai pour la fin du IV^e siècle et le début du V^e siècle. L'orientation privilégiée dans les cimetières de la province de Namur est principalement nord-sud, comme à Éprave, Flavion, Vieuxville et Furfooz.

À l'époque tardo-romaine, différentes implantations de cimetières sont connues. Les cimetières urbains comme à Tournai ou Tongres, ceux, comme Oudenburg qui sont associés à une fortification ou encore à des sites de hauteur comme à Furfooz, Viroux-Molhain, Éprave, Vieuxville, Thon-Samson (fig. 29 – Brulet 1990 : 323). Ces zones funéraires liées à des sites de hauteur semblent se développer à partir de 370-380, alors que certains sites, comme la fortification de Vireux-Molhain, ont été occupés dès la fin du III^e siècle (Brulet 1990 : 324). Il est intéressant de préciser que le site de hauteur identifié le plus proche du *Tienne del Baticulle* est le site de la *Roche à Lomme* situé à moins de 2 km, à vol d'oiseau. Aucun cimetière n'y est associé. Le *Tienne del Baticulle* semble trop éloigné pour pouvoir être un candidat crédible. Une prospection pédestre et l'examen du Lidar du *Tienne Breumont* situé à une centaine de mètres des tombes, n'a montré aucun vestige apparent (fig. 30). Notons également que certains cimetières comme

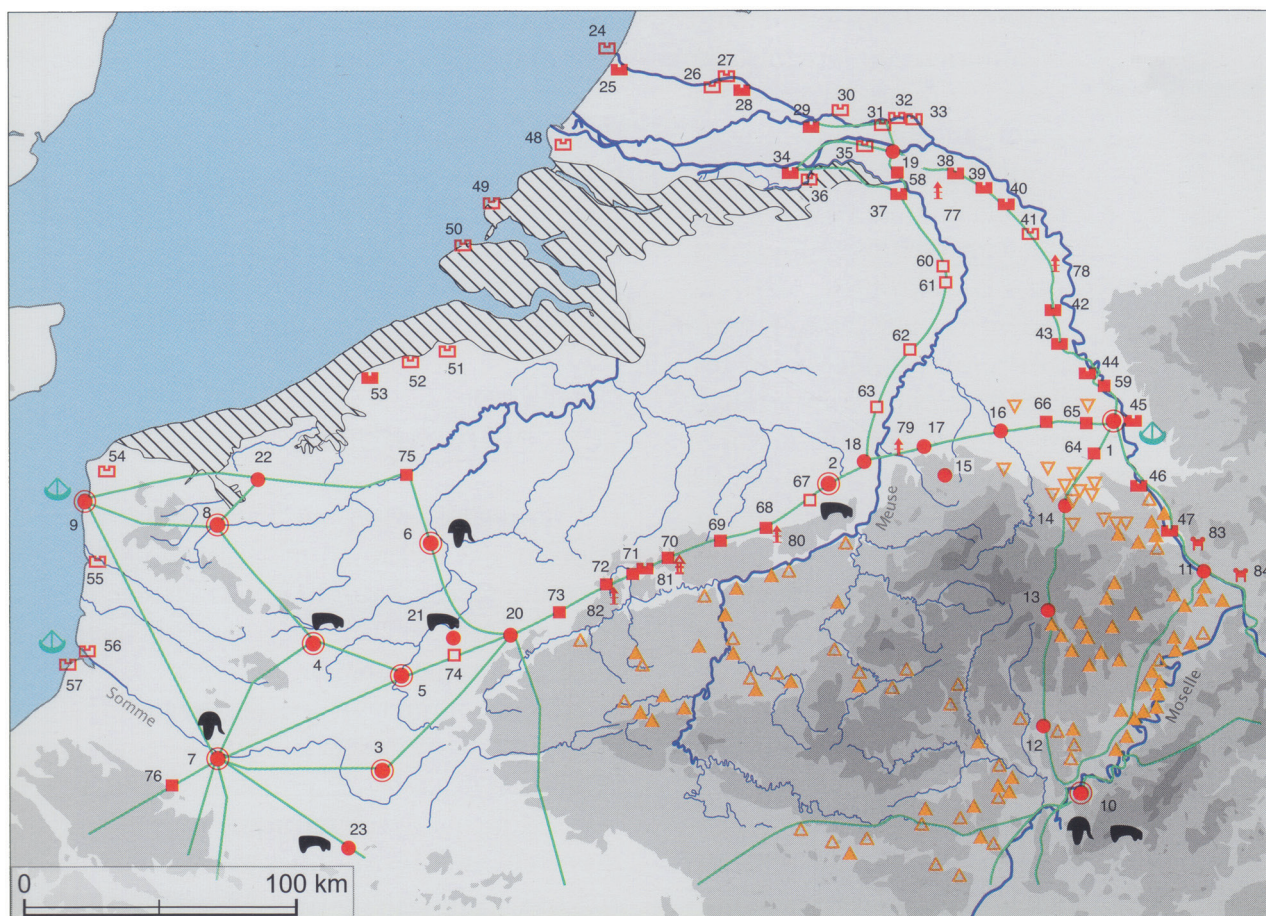
ceux de Mézières ou de Spontin se trouvent à proximité d'un promontoire rocheux mais qu'aucune trace de site de hauteur n'a été repérée.



Fig. 30. Le *Tienne Breumont*.

Photo P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes.

La tombe 3 contenait une hache associée à des éléments de ceinturon de type militaire. La question de l'attribution à des groupements spécifiques est extrêmement délicate surtout en l'absence d'un site de hauteur associé. Des tombes avec du matériel semblable ont régulièrement été identifiées comme liées à des groupes d'origine germanique isolés dont les membres servaient comme auxiliaires dans l'armée romaine (Brulet 1990 : 330), mais



Sûr Supposé

- ville ou agglomération fortifiées
- fort
- forteresse et *burgus*
- ✕ forteresse en tête de pont
- ✕ forteresse de rivière
- † tour
- réseau routier principal

- capitale de cité
- ▲ forteresse de hauteur
- △ refuge
- ▽ fortification rurale
- ⚓ flotte
- ☞ préfecture des Lètes, Gentiles, Sarmates
- ☞ *fabrica*

Fig. 31. Carte de l'organisation militaire en Gaule du nord au Bas-Empire. D'après Brulet 2008 : 239.

il convient de nuancer cette interprétation. En effet, la présence seule de matériel présentant des "affinités" avec un style considéré comme "germanique" (ceinturon, armes, fibules...) ne suffit pas à pouvoir attribuer la tombe à un défunt germanique. La recherche récente sur les migrations a montré que la distribution spatiale de ces objets ne coïncide pas nécessairement avec des régions occupées par des groupes ethniques attestés par les sources écrites et que l'opposition binaire entre Romains et Germains est problématique (Roymans & Heeren 2017 : 4). Certaines armes considérées comme "germaniques" seraient de manufacture romaine, les tombes ayant livré ces types d'objets sont des inhumations alors que les Germains pratiquaient plutôt la crémation et enfin certaines fibules "germaniques" seraient plutôt des importations romaines vers la Germanie (Heeren 2017 : 153).

Des populations germaniques sont cependant attestées en Gaule septentrionale dès la fin du IV^e siècle. Ces données sont partiellement corrélées par les sources écrites, mais il reste très difficile de connaître le statut de ces groupes composés probablement de soldats et de leurs familles. Les

situations semblent apparemment multiples avec, à côté d'établissements de Lètes – relativement romanisés depuis la fin du III^e et liés à l'Empire par un contrat ou par un statut de "soldat-colon" –, des petits groupes de guerriers germaniques sous les ordres de leurs chefs soumis à l'autorité des Romains. Plusieurs types de traités ont pu coexister : des *foedera* qui visaient des groupes extérieurs à l'Empire qui avaient un statut d'ami et d'allié, mais aussi des *foedera* qui ont amené des groupes à s'installer dans l'Empire et qui étaient soumis à l'autorité impériale (Sartor 2011 : 248). Les premiers *foedera* concernaient principalement des groupes extérieurs à l'Empire, qui en tant qu'alliés aidaient à défendre ses frontières (Sartor 2011 : 293). Avec la fin du IV^e et le début du V^e siècle, la situation politique pousse l'Empire à accueillir des populations franques puis alamanniques à l'intérieur de ses frontières. Ces groupes étaient liés par des statuts variés : services dans des unités régulières, sous l'autorité de leurs chefs, ou mobilisés ponctuellement...

Ces guerriers d'origine germanique recevaient un paiement de Rome pour défendre l'Empire. Il est donc

possible qu'en tant que soldats "romains", ils aient développé un sentiment d'appartenance et une identité romaine, même si d'autres groupes ont pu conserver leur identité "germanique" au même moment (Roymans & Heeren 2017 : 4). La distinction entre la notion d'identité ethnique d'un groupe, son origine géographique et la génération des individus (migrants, descendants de migrants...) est ardue, voire impossible dans de nombreux cas. Par ailleurs, la présence d'armes dans les tombes n'atteste pas nécessairement un groupe particulier mais pourrait aussi avoir revêtu une fonction symbolique d'affirmation de possession de moyens de défense du territoire (Heeren 2017 : 153). Theuws a, de plus, mis en avant une hypothèse intéressante selon laquelle les haches et les lances ne seraient pas des armes de guerre, mais des outils pour défricher les terres et des armes pour la chasse qui renverraient symboliquement aux élites romaines (Theuws 2019 : 130).

Après la chute du *limes* germanique sous Valérien, un nouveau système de défense est mis en place qui comprend la dispersion de forces à l'intérieur du territoire, ainsi que des fortifications le long des axes de communication (fig. 31). La fonction des sites de hauteurs des plateaux de l'Ardenne-Eifel fait toujours l'objet de débats. Ces sites témoignent en effet d'une occupation discontinue et sont de dimensions assez réduites, ce qui rend difficile leur identification comme partie intégrante du système du réseau de défense intérieure (Brulet 2017 : 52). S'agissait-il de lieux de refuge ? Certains sites tardifs pourraient avoir joué un rôle de moteur d'installation de colons d'origine germanique (Brulet 2017 : 53). En outre, les fortifications de Nîmes et de Vireux-Molhain seraient vraisemblablement situées à la frontière des territoires tongres et rêmes (Jean-Marc Doyen - communication personnelle).

En l'absence d'un lien avec un quelconque site à vocation militaire, nous devons envisager la possibilité qu'il s'agisse d'un lieu de sépulture pour une ferme familiale. Ceci paraît probable étant donné sa taille extrêmement réduite comparée aux sites funéraires de la même période : Vireux-Molhain a livré une cinquantaine de tombes, Mézières une trentaine (Lémant 1974 : 1). Par ailleurs, l'identification des sites d'habitats de l'époque tardo-romaine présente des difficultés en raison de l'arasement important des structures et de l'adoption de systèmes de construction plus légers, entre autres sur poteaux (Durost 2011 : 210), ce qui rend difficile leur repérage.

Conclusions

De nombreux sites tardo-romains découverts dans la province de Namur, en Champagne-Ardenne et dans l'Aisne émanent de découvertes du XIX^e siècle. Beaucoup de ces ensembles sont perdus comme à Éprave, Han-sur-Lesse (Dasnoy 1997 : 6) ou à Spontin (Vrielynck 2015 : 36). Les fouilles récentes avec les protocoles de prélèvements actuels permettent donc de multiplier les observations et d'affiner la connaissance de cette période. Les tombes du *Tienne del Baticulle* présentent un matériel représentatif des sépultures rencontrées de la fin du IV^e au V^e siècle dans le bassin mosan, et en Ardenne-Eifel de manière plus générale. Les objets déposés dans les

quatre tombes sont assez homogènes et permettent de situer deux des quatre tombes dans la première moitié du V^e siècle. La tombe à ceinturon militaire pose la question du statut et de l'origine géographique des défunts.

Partant du principe qu'à Vireux-Molhain des distances comprises entre 10 et 20 m séparent certains groupes de tombes, plusieurs sondages ont été effectués dans plusieurs directions au cours des différentes campagnes de fouilles, ainsi qu'une prospection géomagnétique qui se sont tous révélés stériles. Les tombes s'agencent sur la pente du *Tienne del Baticulle*. Il n'est cependant pas impossible qu'une partie du cimetière beaucoup plus éloignée soit encore à découvrir, en zone protégée Natura 2000.

Des analyses génétiques prévues dans les prochains mois permettront peut-être de déterminer un éventuel lien familial entre les individus inhumés au *Tienne del Baticulle*. Il en va de même pour des analyses au strontium également envisagées pour le site et qui permettront, nous l'espérons, de connaître l'origine géographique des défunts. Ces perspectives nous offriront la possibilité de mieux appréhender les quatre défunts de ce cimetière : étaient-ils d'origine germanique ? Certains d'entre eux étaient-ils d'origine locale ? S'agit-il des membres d'une même famille ? Mais, si cela nous permettra peut-être de mieux préciser leur statut social, certains éléments, comme la nature du lien juridique qui les unit à Rome, resteront insaisissables.

Notes

¹ Archéologue, Collaboratrice scientifique, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, 28 rue de la Gare - B-5670 Treignes – Doctorante à l'Université de Lille, CNRS, Ministère de la Culture, UMR 8164 - HALMA - Histoire Archéologie Littérature des Mondes Anciens, F-59000 Lille, France : laureline.cattelain87@gmail.com

² Archéologue, Directeur scientifique du Cedarc/Musée du Malgré-Tout, 28 rue de la Gare - B-5670 Treignes – CRÉA/Patrimoine, Université libre de Bruxelles – Service de Préhistoire, Université de Liège : pierre.cattelain57@gmail.com

³ Anthropologue, Métaphyse : helene@metaphyse.com

⁴ Géologue, Service géologique de Belgique, D.O. Terre et Histoire de la Vie, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB), 29 rue Vautier - B-1000 Bruxelles : egoemaere@naturalsciences.be

⁵ Archéozoologue, D.O. Terre et Histoire de la Vie, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB), 29 rue Vautier - B-1000 Bruxelles – Service de Préhistoire, Université de Liège : qgoffette@naturalsciences.be

⁶ Archéologue-Numismate, Collaborateur scientifique, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, 28 rue de la Gare - B-5670 Treignes : christian.lauwers@outlook.be

⁷ Anthropologue, D.O. Terre et Histoire de la Vie, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB), 29 rue Vautier - B-1000 Bruxelles – CRÉA/Patrimoine, Université libre de Bruxelles : caroline.polet@naturalsciences.be

⁸ Archéologue, Agence wallonne du Patrimoine, Direction scientifique et technique, 1 rue des Brigades d'Irlande - B-5100 – Jambes : olivier.vrielynck@awap.be

Remerciements

Nous remercions le propriétaire du terrain, M. Chomis, l'agriculteur-exploitant, M. Van de Walle, l'équipe de fouilles : C. Bellier, V. Brancart, A.-L. Brière, B. Carlier, C. Carlier, A. Collart, S. Collignon, G. Cristallo, L. Dekoster,

D. de Negri, H. Garitte, I. Goffin, M. Horevoets, C. Lauwers, O. Lauwers, A. Leblon, N. Nicolas, J. Parmentier, A. Pierlot, C. Pion, C. Robert, C. Robinson, J. Robinson, L. Semal, D. Stennier, J. Thévenin, J.-C. Thiry, O. Touzé, T. Van Acker, C. Van Der Steen, D. Vanhulle.

Nous remercions aussi J.-N. Anslin (AWaP) pour les relevés topographiques, H. Doutrelepon† pour l'étude botanique, K. Di Modica (Archéologie andennaise) pour le traitement des images 3D, S. Genvier (Cedarc) pour les prospections, la restauration et l'identification des monnaies, É. Goemaere (IRSNB) pour l'étude géologique, L. Nonne (FAW) pour la restauration des objets en fer, F. Pigière (IRSNB) pour les premières identifications archéozoologiques, C. Polet (IRSNB) pour l'étude anthropologique préliminaire, F. Vilvorder (CRAN) et A. Lepot (Musée archéologique de Namur) pour leur aide dans l'identification des pâtes céramiques, F. Urban pour la restauration des objets en alliage cuivreux, C. Cappucci (AWaP) et M. Van Buylaere (RPA) pour la restauration des verres, et V. Rousseau et C. Cools (atelier SiO₂) pour la restauration des céramiques, sans oublier les techniciens du Cedarc, A. Sellekaerts, M. Vanhorenbeek et C. Wuilmart pour leur soutien logistique, ainsi que S. Wenzel pour toute la documentation fournie et M. Baumann pour le dessin de la ceinture.

Bibliographie

- ALFÖLDI M. R. – 1962. Die Münzhänger aus den Frauengrab Heilbronn-Böckingen. *Fundberichte aus Schwaben*, Neue Folgen 16 : 134-146, pl. F-J.
- ARVEILLER-DULONG V. & ARVEILLER J. – 1985. *Le verre d'époque romaine au Musée archéologique de Strasbourg*. Paris, Ministère de la Culture, Réunion des musées nationaux.
- BAKKER L. – 2011. Römische Grabmäler eine spätantike Gräber in Rhens am Rhein, Kreis Mayen-Koblenz. In : WEGNER H. H. (Hrsg.), *Berichte zur Archäologie an Mittelrhein und Mosel* 17 : 303-345.
- BERGER F. – 1996. *Kalkriese, 1. Die römischen Fundmünzen*. Mainz am Rhein, Römisch-Germanische Forschungen 55.
- BÖHME H. W. – 1997. Söldner und Siegler im spätantiken Nordgallien. In : *Die Franken : Wegbereiter Europas* 1, Mannheim : 91-101.
- BÖHME H. W. – 2008. Gallische Höhensiedlungen und germanische Söldner im 4./5. Jahrhundert. In : STEUER H. & BIERBRAUER V. (dir.), *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von der Ardennen bis zur Adria*. Berlin/New-York (Reallexikon der Germanischen Altertumskunde 58) : 71-103.
- BOMPAIRE M., CARDON Th., GENEVIÈVE V. & MARANI Fl. (eds) – 2015-2016. Actes du colloque "Les trouvailles de monnaies romaines en contexte médiéval". *The Journal of archaeological Numismatics* : 5-6.
- BREYER C. – 2010. *Jeux et jouets à travers les âges. Histoire et règles de jeux égyptiens, antiques et médiévaux*. Bruxelles, Safran : 256 p.
- BREUER J. & ROOSENS H. – 1956. Le cimetière franc de Hailot. *Annales de la Société Archéologique de Namur* 68 (= *Archaeologia Belgica* 34) : 171-376.
- BRULET R. – 1990. *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IV^e et V^e siècles. Nordgallien in der Spätantike*. Trèves, Rheinischen Landesmuseum Trier.
- BRULET R. – 2008. *Les Romains en Wallonie*. Bruxelles, Racine : 626 p.
- BRULET R. – 2010a. La céramique rugueuse de l'Eifel. In : BRULET R., VILVORDER F. & DELAGE R., *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*. Turnhout, Brepols : 403-423.
- BRULET R. – 2010b. La sigillée du Bas-Empire d'Argonne. In : BRULET R., VILVORDER F. & DELAGE R., *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*. Turnhout, Brepols : 216-253.
- BRULET R. – 2017. The Roman army and military defence in Northern Gaul and the Germanic provinces during the Late Empire. In : ROYMANS N., HEEREN S. & DE CLERCQ W. (eds.), *Social Dynamics in the Northwest Frontiers of the Late Roman Empire*. Amsterdam *Archaeological Studies* 26 : 39-56.
- CABART H. – 2011. Chap. 12 - Le verre dans le département des Ardennes. In : NICOLAS D., *Les Ardennes. Carte archéologique de la Gaule* 08. Paris, MSH, Académie des Inscriptions et Belles Lettres : 135-136.
- CATTELAÏN L. – 2014a. Avant-Propos. In : CATTELAÏN L., CATTELAÏN P. & NICOLAS N. (dir.), *Vestiges gallo-romains du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse*. Treignes, Cedarc : 5.
- CATTELAÏN L. – 2014b. La Romanisation. In : CATTELAÏN L., CATTELAÏN P. & NICOLAS N. (dir.), *Vestiges gallo-romains du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse*. Treignes, Cedarc : 17-20.
- CATTELAÏN P. – 1990. Le patrimoine archéologique des grottes de la région du Viroin. *Lapiaz* 8 : 25-33.
- CATTELAÏN P. & PARIDAENS N. (dir.) – 2009. *Le sanctuaire tardo-romain du "Bois des Noël" à Matagne-la-Grande. Nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*. Bruxelles-Treignes (Études d'Archéologie 2 - Artefacts 12).
- CATTELAÏN P. & VRIELYNCK O. – 2014. Viroinval/Nismes: tombes tardo-antiques au "Tienne del Baticulle". *Chronique de l'Archéologie Wallonne* 21 : 257-259.
- CATTELAÏN P. & PARIDAENS N. – 2014. Matagne-la-Grande (Doische), sanctuaire du "Bois des Noël". In : CATTELAÏN L., CATTELAÏN P. & NICOLAS N. (dir.), *Vestiges gallo-romains du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse*. Treignes, Cedarc : 84-92.
- CATTELAÏN P. – 2019. Les *marshets* de la *Terre de David* à Olloy-sur-Viroin et leurs parallèles entre la Sambre et la Meuse, et un peu plus loin... In : CATTELAÏN P., HOREVOETS M. & WARMENBOL E. (dir.), *Les Celtes entre la Sambre et la Meuse*. Treignes, Cedarc : 33-54.
- CHALVIGNAC J., LÉMANT J.-P. & PERIN P. – 1972. Une nécropole du Bas-Empire à Omont (Ardennes). *Bulletin de la Société archéologique champenoise* 65-2 : 61-79.
- DE BOE G. – 1982. *Le sanctuaire gallo-romain de la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite*. Bruxelles, Service National des Fouilles, *Archaeologia Belgica* 251.
- DASNOYA A. – 1968. La nécropole de Samson (IV^e-VI^e siècles). *Annales de la Société archéologique de Namur* 54 (2) : 277-334.
- DASNOYA A. – 1969. La nécropole de Furfooz. *ASAN* 55 (1) : 121-194.
- DASNOYA A. – 1997. Les cimetières d'Éprave et Han-sur-Lesse : la "Croix-Rouge" et "Sur-le-Mont". *ASAN* 71 : 3-82.
- DEL MARMOL E. – 1859-1860. Fouilles dans un cimetière d'époque franque à Samson. *ASAN* 6 : 345-391.
- DOYEN J.-M. – 1986. *La nécropole gallo-romaine du "Fourneau" à Nismes (Viroinval, prov. de Namur, Belgique) : fouilles du C^e de Villermont (1848)*, Texte provisoire (inédit) rédigé en 1986 et destiné aux Annales de la Société archéologique de Namur. Disponible en ligne sur www.academia.edu.

- DOYEN J.-M. – 1992. *Le refuge romain tardif et protomérovingien de la Roche Trouée à Nismes. Recherches sur l'occupation du sol au V^e siècle dans la Vallée du Viroin*. Bruxelles, Amphora.
- DOYEN J.-M. – 2014. Nismes (Viroinval), fortification de la "Roche Sainte-Anne". In : CATTELAÏN L., CATTELAÏN P. & NICOLAS N. (dir.), *Vestiges gallo-romains du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse*. Treignes, Cedarc : 95-96.
- DUCHEMIN J.-P. – 2012. Avec la collab. de G. FLORENT, S. LELARGE, G. MARIE & A. POIRIER. Numismatique et archéologie du rituel : réflexion sur le rite de l'"obole à Charon" à partir de l'exemple de la nécropole tardo-antique de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais, France). *The Journal of Archaeological Numismatics* 2 : 127-198.
- DUCHEMIN J.-P. – 2019. Coins in funerary contexts: towards a paradigm shift. Contribution of recent excavations to the redefinition of a concept. *The Journal of Archaeological Numismatics* 9 : 27-44.
- DUMOULIN V. & COEN M. – 2008. *Carte géologique de Wallonie, Olloy-sur-Viroin - Treignes 58/5-6, 1/25 000 et notice explicative* (103 p.). Namur, Ministère de la Région Wallonne. http://geologie.wallonie.be/files/ressources/geologie/notices/58-5-6_Olloy_Treignes.pdf
- DUROST R. – 2011. Problèmes d'identification des habitats ruraux de l'Antiquité tardive en Champagne-Ardenne. In : *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, I : La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche*. Dijon (30^e supplément à la Revue archéologique de l'Est) : 209-222.
- FELLER M. – 1991. Classification et datation des molettes d'Argonne. Problèmes de méthodes. *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac* : 161-169.
- FRIEDRICH M. – 2016. Archäologische Chronologie und historische Interpretation: Die Merowingerzeit in Süddeutschland. Ergänzungsbände zum Reallexikon der germanischen Altertumskunde 96. Berlin / Boston, De Gruyter : 325 p.
- GAUTIER A. – 1987. Taphonomic groups, how and why? *Archaeozoologica* 12 : 47-52.
- GRIERSON P. & MAYS M. – 1992. *Catalogue of late roman coins in the Dumbarton Oaks Collection and in the Whittemore Collection. From Arcadius and Honorius to the accession of Anastasius*. Washington D.C.
- HAMBLETON E. – 2001. A method for converting Grant Mandible Wear Stages to Payne style Wear Stages in Sheep, Cow and Pig. In : MILLARD A. (ed.), *Proceedings of the Conference held at the at University of Durham, 2nd-4th September 1997*. Oxford, Archaeopress, *Archaeological Sciences* 97 : 103-108.
- HANUT F. – 2014a. Chapitre 5. Le mobilier funéraire. In : HANUT F. & PLUMIER J., *La nécropole gallo-romaine de la Place de la Wallonie à Jambes (Namur)*. Texte. Études et Documents, Archéologie 33 : 65-135.
- HANUT F. – 2014b. Chapitre 8. Chronologie et développement de la nécropole. In : HANUT F. & PLUMIER J., *La nécropole gallo-romaine de la Place de la Wallonie à Jambes (Namur)*. Texte. Études et Documents, Archéologie 33 : 157-173.
- HANUT F. – 2014c. Les mutilations rituelles du mobilier funéraire. In : HANUT F. & HENROTAY D. (dir.), "Du bûcher à la tombe". Catalogue de l'exposition organisée au Musée archéologique d'Arlon du 24 octobre 2014 au 22 mars 2015. Namur, Institut du Patrimoine Wallon : 48-49.
- HANUT F. – 2014d. Chapitre 9. Les cimetières de Namur et les nécropoles à incinérations des Tongres au Haut-Empire. In : HANUT F. & PLUMIER J., *La nécropole gallo-romaine de la Place de la Wallonie à Jambes (Namur)*. Études et Documents, Archéologie 33 : 175-183.
- HEEREN S. – 2017. From Germania Inferior to Germania Secunda and beyond. A case study of migration. In : ROYMAN S. N.G.A.M., HEEREN S. & DE CLERCQ W. (ed.), *Transformation and decline Social dynamics in the Northwest Frontiers of the Late Roman empire. Beyond decline or transformation*. Amsterdam Archaeological Studies 26 : 149-178.
- ISINGS C. – 1957. *Roman Glass of Dated Finds*. J. B. Wolters, Groningen-Djakarta.
- LAUWERS C. – 2018. *Production et usages monétaires en Gaule du Nord (III^e s. av. - IX^e s. ap. J.-C.)*. Bruxelles, Travaux du Cercle d'études numismatiques 19.
- LAUWERS C. – à paraître. Les monnaies. In : *Le cimetière tardo-antique et mérovingien de Vieuxville*, Études & Documents. Archéologie, Agence wallonne du Patrimoine.
- LEGOUX R., PÉRIN P. & VALLET F. – 2009³. Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine, Saint-Germain-en-Laye (2004, 2006 - troisième édition revue et corrigée 2009. Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne. Hors-série 1
- LÉMANT J.-P. – 1974. Le cimetière du Bas-Empire de Mézières. *Revue historique ardennaise* IX : 1-20.
- LÉMANT J.-P. (dir.) – 1985. *Le cimetière et la fortification du Bas-Empire de Vireux-Molhain, Dép. Ardennes*, Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Vor- - un Frühgeschichte, Monographien, Band 7.
- LÉMANT J.-P. & PÉRIN P. – 2011. Chap. 13. De l'Empire romain à l'Empire carolingien. In : NICOLAS D., *Les Ardennes. Carte archéologique de la Gaule* 08. Paris, MSH, Académie des Inscriptions et Belles Lettres : 137-144.
- LEFEBVRE A., MONDY M., CABART H., DECANTER F. & FELLER M. – 2013. Premières données sur l'archéologie funéraire de l'Antiquité tardive dans la Cité des Médiomatriques : l'exemple d'Uckange (Moselle). *Revue archéologique de l'Est* 62 : 253-281.
- LEPETZ S. – 1993. Les restes animaux dans les sépultures gallo-romaines. *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du Colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 7-9 février 1992)*. Tour, Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France : 37-44.
- LEPETZ S. – 1996. L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord. *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 12.
- LEPETZ S. & VAN ANDRINGA W. – 2004. Caractériser les rituels alimentaires dans les nécropoles gallo-romaines. L'apport conjoint des os et des textes. In : BARAY L. (éd.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques. Actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001 (Glux-en-Glenne - F. 58)*. Bibracte, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne : 161-170.
- LIÉTARD-PARMENTIER M. – 1971-1972. Apport du laboratoire pour l'étude des verres mérovingiens conservés à Namur. *ASAN* 56 : 133-148.
- LORIDANT F. – 1997. Une production de céramiques communes à Sains-du-Nord (Nord). *S.F.E.C.A.G. Actes du Congrès du Mans* : 445-455.
- MASSART C. – 1997. Les bijoux déposés dans les tombes à l'époque gallo-romaine, en Belgique. In : MOULIN J. & CAHEN

- DELHAYE A., *La Parure dans nos régions de la préhistoire au Moyen-Âge. Actes du colloque de la F.A.W. Mariemont, le 15 novembre 1997. Vie Archéologique* 48 : 63-80.
- MERTENS J. & VAN IMPE L. – 1971. Het laat-romeins grafveld van Oudenburg. *Archaeologia Belgica* 135.
- NICOLAS D. – 2011. *Les Ardennes. Carte archéologique de la Gaule 08*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme.
- PARIDAENS N., MARTIN F., DEVOS Y., GENVIER S., CATTELAÏN P., LETOR A. & WARMENBOL E. – 2011. Le site tardo-romain de "La Tonne de Bière" à Fagnolle (Philippeville, prov. Namur). Rapport des campagnes de fouilles 2009-2011. *Archéo-Situla* 31 : 120-159.
- PARIDAENS N., CATTELAÏN P., GENVIER S. & MARTIN F. – 2014. Philippeville/Fagnolle : Le site de la "Tonne de Bière". Campagne de fouilles 2012. *Chronique de l'Archéologie Wallonne* 21 : 256-257.
- PICHON B. – 2002. *L'Aisne, Carte archéologique de la Gaule 02*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme.
- PILLOY J. – 1883. Le cimetière d'Abbeville, commune d'Homblières (Aisne). *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin*, 4^e série, VI.
- PIRSON S., CATTELAÏN P., EL ZAATARI S., FLAS D., LETOURNEUX C., MILLER R., OLEJNICZAC A. J., OTTE M. & TOUSSAINT M. – 2009. Le trou de l'Abîme à Couvin. Bilan des recherches en laboratoire avant la reprise de nouvelles fouilles en septembre 2009. *Notae Praehistoricae* 29 : 59-75.
- PITON D. avec la collaboration de BLONDIAUX J., DELMAIRE R., DILLY G., DUBOIS S. & LEPETZ S. – 2006. Une nécropole du Bas-Empire à Marenla (le but de Marles). In : DILLY G. (dir.), *Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais*. Berck-sur-Mer, *Nord-Ouest Archéologie* 14 : 7-58.
- RIC VII = BRUUN P. – 1966. *The Roman imperial coinage*. Vol. VII. *Constantine and Licinius. AD 313 - 337*. Londres.
- RIC IX = PEARCE J.W.E. – 1951. *The Roman imperial coinage*. Vol IX. *Valentinian I - Theodosius I*. Londres.
- RIC X = KENT J.P.C. – 1994. *The Roman imperial coinage*. Vol. X. *The divided Empire and the fall of the Western parts. AD 395 - 491*. Londres.
- ROYMANS N. & HEEREN S. – 2017. Introduction. New perspectives on the Late Roman Northwest. In : ROYMANS N., HEEREN S. & DE CLERCQ W. (ed.), *Social dynamics in the Northwest Frontiers of the Late Roman empire. Beyond decline or transformation*. Amsterdam, *Archaeological Studies* 26 : 1-9.
- SARTOR G. – 2011. L'empire et les groupes francs et alamans en Gaule septentrionale de la fin du III^e siècle au début du V^e siècle : pour une approche plurielle du phénomène des *foederati*. In : *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, I : La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche*. Dijon (30^e supplément à la Revue archéologique de l'Est) : 247-304.
- SINDONINO S., CAVÉ M., THIOL S., MARTELAT P., BRUNET M. & ROLLET PH. – 2016. Les sépultures tardo-antiques de la fouille du tramway à Reims (Marne). In : ACHARD-COROMPT N., KASPRZYK M & FORT B. (dir.), *L'antiquité tardive dans l'Est de la Gaule. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est : actualité de la recherche. Actes du colloque de Châlons-en-Champagne. 16-17 septembre 2010*. Dijon, ARTEHIS, consulté le 30/8/20 sur <https://books.openedition.org/artehis/4240> : 45-60.
- THEUWS F. – 2019. Grave goods, ethnicity, and the rhetoric of burial rites in Late Antique Northern Gaul. In : DERKS T. & ROYMANS N. (éd.), *Ethnic Constructs in Antiquity. The role of power and tradition* : 283-317.
- VAN DAMME D. & ERVYNCK A. – 1993. Het konijn, een verhaal van vergane glorie. *Zoogdier* 4 : 20-27.
- VAN HOOF C. – 1991. Un aspect du rituel funéraire dans les tombes franques et mérovingiennes en Belgique. La présence des monnaies. *Acta archæologica Lovaniensia* 30 : 95-115.
- VRIELYNCK O. – 2010. Le cimetière mérovingien de Vieuxville. Vieuxville, Catalogue des salles permanentes du Musée de Logne : 58 p.
- VRIELYNCK O. avec la participation de PIGIÈRE F. – 2015. Le cimetière du Bas-Empire et mérovingien de Spontin. Catalogue du mobilier et révision des données. *ASAN* 89 : 35-123.
- VRIELYNCK O. – à paraître. Les monnaies du cimetière mérovingien de Bossut-Gottechain (comm. de Grez-Doiceau, Belgique). *Journal of archaeological Numismatics*.

Annexe

Analyse de la bande noire présente sur la partie droite du squelette axée longitudinalement à partir du dessus de l'épaule jusqu'à la fin de la cage thoracique (Inv. NTB14-S2-T4-015-016)

Hugues Doutrelepont[†]

Un échantillon d'une partie de cet ensemble à été prélevée pour étude de la nature de la matière.

Description de l'échantillon

L'échantillon se présente sous forme d'une bande de glaise gris-beige très plastique et de structure très chaotique et saturée en eau, de 44 cm de long et 9 cm dans sa plus grande largeur. Le prélèvement a été fait sur une épaisseur moyenne de 3 cm. Des lamelles noires occupent tout le volume dans une structure grossièrement linéaire et discontinue. Un film protecteur le protège de la dessiccation.

La photo de la tombe (*supra* : fig. 14) met en évidence la bande noire échantillonnée d'orientation SE/NO. On remarque 8 zones en fer oxydé (clous ?) délimitant la structure supposée du cercueil où le squelette, y compris la bande noire, sont totalement inclus.

Analyse de l'échantillon

Une première observation à la loupe binoculaire (10x-40x) a été réalisée sur toute la longueur de l'échantillon brut sans prélèvement ponctuel. Cet examen général révèle la présence d'une matière noire sous forme de lamines apparemment sans structure claire visible. Seule une linéation globale peu marquée est décelable. Ces lamines sont distribuées dans toute l'épaisseur du bloc de sédiment. Ce dernier est gorgé d'eau et fracturé de façon chaotique permettant d'entrevoir la distribution interne de ces lamines.

Ces fines lamines sont extrêmement fragiles, souples comme le sédiment humide qui les contient et absolument pas manipulables. Devant cet obstacle, nous avons opté de laisser sécher lentement, dans un premier temps, l'échantillon afin de pouvoir manipuler les lamines noires et en faire des sections pour mettre en évidence des structures anatomiques éventuelles.

L'observation microscopique en lumière incidente (agrandissement linéaire de 100x, 200x et 400x) a pu révéler la nature végétale et ligneuse des lamines, par la mise en évidence de restes de fibres, de parenchyme radial dans des champs de croisements et de quelques rares traces de vaisseaux. Nous avons examiné 150 plages de

lamines noires de 1 à 3 mm² où les mêmes observations sont récurrentes.

Interprétations des observations

Nous pensons que la structure en lamines noires est le résultat d'une humification progressive d'un bois, engendrée par les champignons, les bactéries et les archées dans un système particulier et évolutif où interagissent la nature physico-chimique du sol, les produits de décomposition du cadavre, la micro- et macrofaune et la micro- et macroflore, la nature du bois du cercueil et le mobilier de la tombe.

La couleur noire est due à la transformation physico-biochimique des composés du bois et par la perte progressive d'eau. Les lamines ne représenteraient qu'un très faible volume du bois qui doit avoir existé. Par ailleurs, la couleur noire ne ressemble pas à celle d'une carbonisation. Le bois carbonisé est souvent le résultat d'une action anthropique. Il conserve bien toutes ses structures anatomiques et dans la plupart des cas, est très stable dans le temps. Bien que sa couleur soit également noire, son clivage est différent. La carbonisation affecte d'une façon plus homogène l'ensemble des structures anatomiques soumises à ce traitement.

Le phénomène de lamines noires dans les tombes anciennes a été observé dans d'autres contextes archéologiques. Dans la nécropole mérovingienne de Bossut-Gottechain (Greze-Doiceau) (Doutrelepont *et al.* 2012) un même phénomène a été observé et nous avons pu mettre en évidence une suite complète de modifications entre le stade où le bois est encore identifiable sans équivoque, et le stade de transformation en lamines noires finement grumeleuses avec évanescence totale de toute structure.

Le stade suivant est représenté par des structures "fantôme" où ne persistent qu'une coloration plus sombre du sédiment indiquant les volumes du cercueil, du mobilier, d'objets et /ou de squelette, et plus généralement, de tout ce qui est de nature organique.

Certaines conditions physico-chimiques locales, à l'échelle décimétrique ou plus petites, peuvent induire un changement dans la taphonomie de certains composants

d'une tombe. Ainsi la présence de cations métalliques (Fe, Cu, Sn, Zn, Pb, Au, Mn..) provenant de l'altération d'objets en métal du mobilier et la présence de produits organiques tels que des tanins peuvent inhiber ou orienter l'actions des champignons, bactéries et archées.

Les minéralisations en partie ou complète du bois font partie de ce phénomène en conservant leurs architectures anatomiques. Elles apportent des données irremplaçables pour la détermination taxonomique mais aussi pour comprendre l'aménagement de la tombe du cercueil et du mobilier.

Conclusion

La "bande noire" est du bois mélanisé qui fut transformé par une dégradation progressive des structures anatomiques et que nous pouvons déterminer comme étant du *Quercus* sp.

Vu sa position par rapport au squelette nous supposons que cette pièce de bois devait appartenir au couvercle du cercueil. Elle a dû s'effondrer sur le corps au moment de la décomposition générale de l'ensemble du système particulier physico-biochimique, cadavre/cercueil. Dans l'échantillon, nous avons rencontré aussi des fragments osseux appartenant à un os long et, peut-être, à une côte.

Bibliographie

DOUTRELEPONT H., FECHNER K., VRIELYNCK O. & VANDROMME P. – 2012. Taphonomie des matières organiques dans les tombes mérovingiennes de Moyenne Belgique et du nord de la France, phénomènes pédologiques et études botaniques associées : observations préliminaires. In : CARRÉ F. & HENRION F., *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ? Actes du colloque d'Auxerre, 15-17 octobre 2009* : 75-89.